

Une première !

Aucun cas de Covid-19 à Casablanca

Aucun cas de nouveau coronavirus n'a été enregistré, hier à 10 heures, dans la région de Casablanca-Settat et ce depuis le déclenchement de cette crise sanitaire dans notre pays. Toutefois cette région reste tout de même la plus affectée avec un taux de 30,05%, toujours selon le bilan quotidien du ministère de la Santé arrêté lundi à 10 heures. L'autre chiffre à relever, c'est que le Maroc a franchi le cap des 10.000 contaminés par le virus pour être de l'ordre de 10.079. Le nombre de cas guéris s'élève à 8.319 avec 35 nouvelles rémissions alors que celui des décès stagne à 214 cas, précise le ministère sur le portail www.covidmaroc.ma (lundi à 10h00).

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9048

Mardi 23 Juin 2020

Driss Lachguar lors d'une réunion avec les membres du Conseil de la région de l'Oriental

Nous sommes parmi les rares partis les plus actifs et les plus présents sur différents fronts

Il sera difficile pour le ministre chargé des droits de l'Homme de nous représenter dans les forums internationaux, alors que lui-même fait fi de ces mêmes droits

La reprise du service par les entreprises industrielles n'est pas du même goût pour tout le monde

Les mesures préconisées font tiquer quelques patrons



Page 4

Khalid Ait Taleb

La situation épidémiologique est très rassurante



Le taux de guérison a atteint 90%, alors que celui de létalité n'a pas dépassé les 2,5%

Page 5

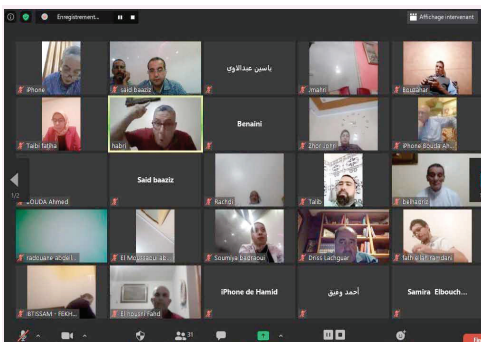
La Fédé, les clubs et les Ligues s'y mettent

Le ministre et le Parlement aussi



Entre adeptes et opposants, les chances d'une reprise du championnat penchent plutôt vers ces derniers

Page 18



- La lutte contre la crise de Covid-19 exige l'unité nationale
- Nos adversaires ne cessent de provoquer des conflits artificiels et de nous pousser à nous y impliquer
- La lutte contre la corruption commence par soi-même
- Nous ouvrons nos bras en tant que peuple marocain à nos frères d'Algérie afin de construire ensemble l'avenir



Pages 2-3

• Le Premier secrétaire, Driss Lachguar, et le regretté Abderrahmane El Youssoufi au festival de l'union tenu à Oujda en décembre 2018

Driss Lachguar lors d'une réunion avec les membres du Conseil de la région de l'Oriental

Nous sommes parmi les rares partis les plus actifs et les plus présents sur différents fronts

Actualité

- La lutte contre la crise de Covid-19 exige l'unité nationale
- Nos adversaires ne cessent de provoquer des conflits artificiels et de nous pousser à nous y impliquer
- La lutte contre la corruption commence par soi-même
- Nous ouvrons nos bras en tant que peuple marocain à nos frères d'Algérie afin de construire ensemble l'avenir

« Au moment où l'USFP soutenait que la lutte contre la crise du Covid-19 nécessitait l'unité nationale et un front national uni, les adversaires de notre parti ont tenté, à diverses reprises, de provoquer des conflits artificiels et de nous pousser à nous y impliquer. C'est le constat dressé par le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, lors d'une réunion avec les membres du Conseil du parti dans la région de l'Oriental, tenue à distance vendredi soir, en présence des membres du groupe de travail chargé de cette région, à savoir Brissam Merras, Abdelhamid Jmahri et Abdelhamid Fatih.

Dans son allocution en l'occasion, le dirigeant itihadi a souligné que « quelques-uns, poussés par des calculs politiques étriqués, saisissent chaque occasion pour tenter de briser l'unité nationale », tout en mettant en garde contre les adversaires qui « vont se cacher derrière le slogan de la lutte contre la corruption et l'enrichissement sans cause » en faisant allusion dans ce sens à la déclaration d'un ministre d'Etat selon laquelle « le projet de loi sur l'enrichissement sans cause rencontre une résistance au sein de la majorité et de l'opposition », affirmant qu'il faut se méfier de ce genre de déclarations, car « il est facile avec la révolution numérique d'entraîner l'opinion publique dans les batailles qui ne la concernent pas. Tout cela présage d'une campagne électorale prématurée ».

Tout en soulignant que la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite ne devrait pas être seulement un slogan, mais commencer par des actes, de la responsabilité et des propositions. « Par conséquent, nous avons mis en



• Le Premier secrétaire, Driss Lachguar, et le regretté Abderrahmane El Youssoufi au festival de l'union tenu à Oujda en décembre 2018

garde sur le fait que la question est liée au Code pénal. Dans ce cas, il faut revenir à l'effort consenti par notre frère Abdelouahed Radi lorsqu'il était ministre de la Justice et aux vrais débats dont le fruit consiste en une véritable plateforme de refonte du Code pénal.

Dans son allocution, Driss Lachguar a également abordé la problématique du secteur informel dans notre pays, soulignant que le parti de la Rose a toujours averti que les fragilités du pays proviennent de ce secteur qui forme 60 % de l'économie nationale et que la pandémie a dévoilé au grand jour.

Il a également mis en garde contre le fait que « des milliers de personnes travaillent aujourd'hui dans des entreprises clandestines ou dans un secteur des services dont les propriétaires ne paient ni les impôts ni les cotisations sociales de leurs salariés ».

Dans ce sens, Driss Lachguar a évoqué le cas flagrant du ministre d'Etat

chargé des droits de l'Homme. « Comment un ministre chargé des droits de l'Homme peut-il violer les droits de l'Homme en employant une salariée durant 24 ans sans la déclarer à la Caisse nationale de sécurité sociale ? », s'est-il interrogé. Et d'ajouter : « Comment le ministre d'Etat pourrait-il répondre aux questions et aux remarques concernant la situation des droits de l'Homme lors des réunions du Conseil des droits de l'Homme à Genève ? L'on sait qu'avec la révolution numérique, le monde est devenu un petit village et que les informations circulent rapidement et il sera difficile pour un ministre chargé des droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement d'être notre représentant à ces réunions, alors que lui-même viole ces mêmes droits ».

Par ailleurs, Driss Lachguar a souligné que « la lutte contre la corruption commence par soi-même. Il y a ceux qui bénéficient, en même temps, de la retraite parlementaire et du salaire de

ministre et ceux qui bénéficient du salaire de parlementaire, de celui de membre du bureau ou de la présidence du groupe parlementaire et de celui de membre de la région... à un moment où nous savons l'ampleur des dégâts que nous aurons à subir dans le futur sur les plans économique, social et financier ».

S'agissant de la région de l'Oriental, le dirigeant socialiste a mis en valeur les efforts qui y ont été consentis depuis le gouvernement de l'Alternance. Cependant, il reconnaît qu'elle a encore besoin du soutien de l'Etat dans divers domaines tels que le tourisme, l'énergie, la santé, la gouvernance et l'administration, la jeunesse et le sport, tout en se posant des questions sur le fait que cette région qui représente 12 % de la superficie du pays, dispose seulement de 3 aéroports, 3 ports et 3 barrages, 49 maisons de jeunes, un hôpital universitaire, 10 hôpitaux et 41 centres médicaux.

Il sera difficile pour le ministre chargé des droits de l'Homme de nous représenter dans les forums internationaux, alors que lui-même fait fi de ces mêmes droits



Dans son allocution, Driss Lachguar a également exhorté les représentants de cette région au Conseil national du parti à accorder plus d'attention à tout ce qui est local et à être présents politiquement sur la scène partisane, soulignant que l'USFP est fortement présent sur les fronts syndical, médiatique, intellectuel et culturel, et au sein de plusieurs organisations professionnelles. Cependant, il n'est pas politiquement présent avec la même force sur la scène partisane, malgré le fait que « nous sommes parmi les partis les plus actifs et les plus présents sur différents fronts et même aujourd'hui, en pleine crise de Covid-19, l'ensemble des Itihadies et Itihadis accomplissent leur devoir en organisant des activités à travers les plateformes numériques ».

Driss Lachguar a aussi rappelé le grand meeting historique organisé par l'USFP dans la ville d'Oujda le 7 décembre 2018 en présence du Moujahid feu Abderrahmane El Youssoufi, et lors duquel le Premier secrétaire avait lancé un appel à l'Algérie pour l'unité et le dépassement des entraves qui empêchent le développement de la région maghrébine, considérant que cet appel est aujourd'hui vital pour faire face à la crise de Covid-19. « Nos frères algériens doivent comprendre que l'ennemi n'existe pas à l'Ouest de leur frontière. Aujourd'hui, il est manifestement confirmé que l'ennemi aussi bien de

l'Algérie que du Maroc, c'est cette pandémie qui a frappé le monde entier », a-t-il précisé. Et de s'adresser directement aux dirigeants algériens en disant : « Il est temps pour vous de vous pencher sur les vrais défis qui se posent au peuple algérien. Rassurez-vous qu'à l'Ouest, vous n'avez ni ennemi ni adversaire et que les milliards que vous dépensez pour acheter des armes ne nous concernent pas. Nous ouvrons nos bras en tant que peuple marocain à nos frères d'Algérie afin de construire ensemble l'avenir, car nous croyons, dans la même logique de la politique menée par S.M le Roi en Afrique, que celle-ci s'adresse aussi au peuple algérien frère et c'est sur sa base que nous travaillons ».

Lors de cette réunion, Said Baaziz, coordinateur régional de l'Oriental, a évoqué, dans son allocution, les événements qui ont été organisés dans cette région, dont le plus important est le meeting historique à Oujda durant lequel feu Si Abderrahmane El Youssoufi a appelé à l'unité marocco-algérienne, ainsi que la réunion du conseil régional présidée par le Premier secrétaire de l'USFP le 18 janvier 2020, et la première réunion tenue par la coordination régionale consacrée aux questions organisationnelles, en plus de la participation à la lecture de la Fatiha à la mémoire du regretté Si Abderrahmane El Youssoufi.

Mourad Tabet

Appel à l'unité du parti et au respect de ses institutions, règlements et décisions

La Coordination régionale de l'Oriental a rendu public un communiqué suite à la réunion tenue vendredi dernier à distance sous la présidence du Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, et en présence des membres du Conseil national de l'Oriental et des membres du groupe de travail chargé de cette région.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision prise par le Bureau politique de l'USFP lors de sa réunion tenue les 28 et 29 mai dernier.

Le communiqué a souligné que le dirigeant itihadia a présenté un exposé dans lequel il a analysé le contexte international marqué par de profondes mutations qui ont affecté, à des degrés divers, les positions des acteurs maghrébains, et celles des acteurs méditerranéens et européens, en lien étroit avec les changements induits par la pandémie de Covid-19 qui a frappé l'humanité tout entière.

Les participants à cette réunion ont mis l'accent sur la nécessité de poursuivre la transmission du message de l'USFP à l'instar du Moujahid Abderrahmane El Youssoufi et tous les dirigeants historiques du parti « dans le cadre de l'engagement clair en faveur des principes démocratiques, des valeurs de modernité et d'égalité, de la lutte pour les droits de l'Homme, la liberté, la justice et la dignité et de l'édification d'un Etat fort et d'une société moderniste et solidaire ».

Ils ont également appelé le gouvernement à faire face aux répercussions négatives de la pandémie de Covid-19 dans l'Oriental et son impact sur cette région, dont les habitants dépendent de la contrebande, de simple exploitation agricole et de l'économie informelle, tout en s'efforçant de remédier à cette situation dans le cadre d'une véritable justice spatiale et d'une répartition équitable des richesses.

La Coordination régionale a aussi salué le communiqué du Bureau politique rendu public à l'issue de sa réunion les 28 et 29 mai dernier, appelant tout le monde à prendre part dans les débats du parti organisés aux niveaux régional et provincial en vue de mettre en œuvre les décisions du Bureau politique, d'enrichir la Plateforme d'orientation préparée par le Premier secrétaire et de mettre sur la table toutes les questions prioritaires, notamment celles d'ordre régional et électoral. En ce sens, il a été décidé d'organiser une conférence régionale à Berkane sur le système électoral après la levée de l'état d'urgence sanitaire.

Par ailleurs, les participants à cette réunion ont affirmé leur attachement à l'unité du parti, au respect de ses institutions, ses règlements et ses décisions dans le cadre de la démocratie et de la responsabilité, appelant tous les militants dans toutes les positions de responsabilité partisane à faire preuve d'esprit de responsabilité militante, à agir conformément aux règlements du parti et aux décisions émises par ses organes et ses institutions et à travailler sur le terrain pour le rayonnement du parti.

La reprise d'activité par les entreprises industrielles n'est pas du même goût pour tout le monde

Les mesures préconisées font tiquer quelques patrons

La reprise des activités industrielles est en cours, mais qu'en est-il de l'application des guides de mesures sanitaires du ministère de tutelle destinés à assurer le redémarrage des activités de nos entreprises sans risque pour la santé de leur personnel ?

« La mise en œuvre de ces mesures est aujourd'hui une contrainte plus qu'autre chose puisqu'elle coûte de l'argent, de l'énergie et beaucoup de temps de travail », nous a confié sous le seau de l'anonymat le responsable logistique d'une entreprise casablancaise spécialisée dans la fabrication des chaussures. Et de poursuivre : « Selon ces guides, les entreprises sont engagées à assurer la distribution d'équipements de protection sanitaire (masques, gel hydroalcoolique...) et à garantir la disponibilité des produits d'hygiène (savon, lingettes, produits désinfectants, essuie-mains, poubelles). Elles sont également appelées à désigner un référent par shift dont le rôle est de s'assurer que les règles de sécurité et d'hygiène sont effectivement respectées. Ces mesures coûtent près de 60.000 DH par semaine sans compter le fait qu'on a em-



Les contrôles des centres d'appel et des unités industrielles et commerciales seront intensifiés

Fermeture de tout établissement ou commerce qui ne respecterait pas les règles de sécurité sanitaire

Les ministères de l'Intérieur et de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique appellent les commerçants, les artisans et les professionnels de l'offshoring au respect strict et responsable des mesures préventives et de précaution recommandées par les autorités gouvernementales.

Suite au communiqué conjoint prévoyant les mesures relatives à la mise en œuvre de la deuxième phase du plan d'allègement du confinement sanitaire, et dans le cadre de l'accompagnement de la reprise de l'ensemble des activités économiques dans le Royaume, les ministères de l'Intérieur et de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique appellent les commerçants, les artisans et les professionnels de l'offshoring au respect strict et responsable des mesures préventives et de précaution recommandées par les autorités gouvernementales pour assurer des conditions saines de travail, garantissant la santé et la sécurité des employés et des clients et limitant la propagation du Covid-19, indiquent les deux départements dans un communiqué conjoint publié lundi.

Des commissions mixtes centrales et locales mèneront d'intenses opérations de contrôle, ajoute la même source, précisant que les autorités compétentes procéderont, sur la base des observations de ces commissions, à la fermeture de tout établissement ou commerce qui n'aura pas respecté les règles de sécurité sanitaire.

Pour ce qui est des opérations de contrôle des entreprises, des unités de production et des centres commerciaux, le communiqué indique qu'elles porteront sur les sept principaux axes prévus par le protocole de gestion du risque de contamination au Covid-19 dans les lieux de travail, et ayant trait à l'établissement d'un plan de prévention de la Covid-19, à l'organisation du travail, à la formation et à la sensibilisation, aux mesures sanitaires spécifiques, à la restauration, au transport des salariés, et à la prise en charge des personnes symptomatiques.

Ils doivent aussi désigner des responsables parmi leurs employés en tant que principaux interlocuteurs des commissions de contrôle en matière de mesures sanitaires préventives, chargés du suivi strict et régulier du respect de ces mesures.

Le protocole susmentionné ainsi que les détails des différentes mesures de prévention sanitaire peuvent être consultés sur le site officiel du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique (www.mcinet.gov.ma).

Les deux ministères invitent, à cette occasion, les représentations et associations professionnelles à intensifier les opérations de sensibilisation des opérateurs économiques quant à la nécessité du respect des mesures de prévention sanitaire adoptées pour lutter contre la propagation du virus, conclut le communiqué.

bauché quatre femmes de ménage. Nous avons noté également la surconsommation de ces produits d'hygiène par nos salariés, ce qui représente des charges supplémentaires ».

Notre source pointe également du doigt les mesures destinées à aménager les zones de repos, les réfectoires et les zones fumeurs pour faire respecter les distances (marquage au sol), à organiser de manière fluide la distribution des repas à l'intérieur des lieux de restauration, à fractionner les pauses et les heures des repas entre les employés afin de réduire les croisements et la promiscuité dans la cantine et le nombre de pauses.

Les entreprises sont également appelées à faire nettoyer en priorité et avec des produits homologués les surfaces à fort contact (tourniquets, ascenseurs, toilettes, robinets, poignées de porte, télécommandes, barres d'escalier, poubelles) et de respecter le temps d'action et de séchage préconisé pour que ces produits agissent. « Le coût total des travaux d'aménagement s'est élevé à 1 million de DH alors que nos cahiers de commandes sont vides et que nos trésoreries se réduisent comme peau de chagrin », nous a précisé notre interlocuteur.

Concernant le transport du personnel qui doit, de son côté, être réorganisé pour respecter les dispositions nécessaires, notre source nous a précisé que cette question s'est transformée en véritable fardeau financier pour son entreprise. « La plupart de nos salariés résident à Mohammédia et sont obligés d'emprunter quoti-

diennement un autocar pour 20 DH par place, contexte de Covid-19 oblige. Nous en tant qu'entreprise, nous payons un supplément de 5 DH pour chaque salarié et nous prenons en charge les frais d'alimentation des conducteurs de ces autocars afin de garantir la continuité du travail au sein de nos locaux sachant qu'on fonctionne avec moins de 30% de notre effectif », nous a indiqué notre source.

Pour ce cadre casablancais, l'Etat a imposé de nouvelles conditions de travail difficiles à respecter à la lettre, d'autant plus qu'il impose de nouvelles charges financières dans un contexte de morosité économique. « Exiger de telles conditions dans un climat de récession est inconcevable notamment pour des entreprises dont l'activité se base sur l'export. Notre entreprise fonctionne aujourd'hui grâce aux commandes signées avant la propagation du Covid-19 et nos donneurs d'ordre hésitent aujourd'hui à passer de nouvelles commandes », nous a-t-il confié. Et de conclure : « Ces conditions nouvelles ont également perturbé le fonctionnement du travail au sein de notre entreprise puisque le personnel administratif doit rejoindre son poste deux ou trois heures avant les heures habituelles de travail et ne le quitter qu'une heure ou deux après la fin de celui-ci. Ces administratifs sont aussi appelés à effectuer d'autres tâches qui ne correspondent pas à leur mission initiale alors qu'ils risquent des réductions de leurs salaires ou de perdre leur emploi si la récession perdure ».

Hassan Bentaleb

Khalid Ait Taleb : *La situation épidémiologique est très rassurante*

Le taux de guérison a atteint 90%, alors que celui de létalité n'a pas dépassé les 2,5%

La situation épidémiologique au Maroc est "très rassurante", à la faveur des instructions "clairvoyantes" de S.M le Roi Mohammed VI qui "ont permis d'éviter les pires scénarios" en rapport avec la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a affirmé, dimanche, le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb.

"La situation épidémiologique que traverse aujourd'hui notre pays est très rassurante, des résultats rendus possibles grâce à la sagesse et à la clairvoyance de S.M le Roi Mohammed VI", a soutenu le ministre, lors d'une conférence en ligne autour de la thématique "Mission Covid-19 : bilan des cliniques privées", organisée par l'Association nationale des cliniques privées (ANCP).

Le système de santé national "a réussi à dépasser cette épreuve avec force et courage, s'appuyant en cela sur la mobilisation et la conjugaison des efforts de tous les intervenants", s'est-il réjoui, notant que le taux de guérison a atteint 90%, alors que celui de létalité n'a pas dépassé les 2,5%.

D'autre part, le professeur Ait Taleb a fait état de la poursuite, en coordination avec le ministère de l'Intérieur et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), de l'opération de dépistage au profit des salariés et des professionnels, indiquant que la moyenne quotidienne s'élève désormais



à quelque 20.000 tests par jour au niveau national.

Cette opération est de nature à contribuer "à rattraper le déficit économique enregistré au cours de la période de confinement, de relancer une dynamique d'activité et de renouer avec un rythme normal de la productivité", a-t-il lancé, rappelant l'importance du respect des gestes barrières, à savoir le lavage fréquent des mains, le port du masque de protection et la distanciation sociale.

En liaison avec la thématique de la conférence, le ministre a salué le rôle de premier plan joué par les cliniques privées dans le combat contre cette pandémie, en mettant à disposition leurs moyens techniques et des ressources humaines qualifiées, qui se sont portées volontaires aux côtés de leurs confrères du secteur public pour prendre en charge les malades dans les services de réanimation et des soins intensifs.

Le front uni et les efforts communs démontrés durant cette crise prouvent que le secteur de la santé est "un tout indivisible, qu'il s'agisse de la médecine civile ou militaire, des secteurs public et privé", s'est-il félicité.

Il a jugé "nécessaire" de consolider cette action commune et de resserrer les rangs pour gérer les contraintes entravant le développement du système de santé national, en vue de répondre aux aspirations des citoyens et leur garantir

"un accès fluide aux soins".

Le ministre a, dans ce sens, insisté sur la mise au point d'une feuille de route conjointe mettant à contribution les moyens dont disposent les deux secteurs pour parvenir à "une justice sanitaire territoriale effective en termes de prestations et de soins, qui serait à même de permettre à tous les Marocains de jouir de ce droit constitutionnel, sans trop de difficultés et sans avoir à parcourir de longues distances".

Lors de cette conférence, plusieurs dirigeants de cliniques privées ont passé en revue leur contribution, aux côtés des services publics, à la lutte contre ce virus, notamment en offrant gracieusement leurs services et leur expertise, rappelant que des équipes de médecins, d'aides-soignants et d'infirmiers ont rejoint des hôpitaux publics partout au Maroc pour prêter main forte dans la prise en charge des malades.

Tout en réaffirmant leur engagement à œuvrer de concert avec les autorités compétentes pour lutter contre la maladie, ils n'ont pas manqué de souligner les pertes considérables subies par ces entités durant la période de confinement, surtout que les patients, même ceux souffrant de maladies chroniques, ont cessé de se rendre dans les structures hospitalières de peur d'attraper le virus.

Ils ont réitéré leur appel aux citoyens pour recommencer à consulter

leurs médecins traitants pour éviter de graves complications, particulièrement les malades chroniques, dont ils déplorent la détérioration de l'état pour plusieurs d'entre eux, faute de suivi médical régulier.

Le président de l'ANCP, le Dr. Rédouane Semlali, a plaidé pour un partenariat privé/public et pour une revalorisation du secteur public, rappelant que le Royaume se situe parmi les pays où le taux de testing est très important.

Les cliniques privées ont accusé de grandes pertes non seulement à cause de la limitation des déplacements, mais aussi en raison de la pénurie de matériel, de produits et d'équipements, ce qui a rendu impossible la réalisation de certaines interventions, comme pour la greffe de moelle osseuse, a-t-il fait observer.

Il a plaidé pour une révision du mode de fonctionnement et de gouvernance de ces entités pour pouvoir mieux affronter les situations de crise et les défis futurs, notamment à travers l'adoption de la télémédecine et la digitalisation des process.

Au cours de ce débat, les opérateurs privés de la santé, qui ont formulé des soucis quant à la situation financière de leurs établissements, ont présenté une série de propositions pour dépasser cette situation, essentiellement la révision par les banques des termes des contrats liant les deux parties.

“

Le système national de santé a réussi à dépasser cette épreuve avec force et courage

Saaid Amzazi : *Il convient à présent de vivre avec le virus*

L'apparition de clusters épidémiologiques, un fait naturel après l'assouplissement des mesures de confinement

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi, a qualifié dimanche de "fait naturel" l'apparition de clusters épidémiologiques de temps à autre après l'assouplissement des mesures de confinement.

Invité du journal télévisé de la première chaîne nationale Al Oula pour présenter des éclaircissements sur les mesures d'allègement du confinement, il a relevé que de l'avis de l'OMS, l'apparition de foyers isolés en période d'allègement ou de levée du confinement "est une situation tout à fait normale et naturelle" que vivent plusieurs pays à l'heure actuelle.

Le ministre a relevé qu'il convient à présent de "vivre avec le virus" et de respecter les mesures préventives, notant qu'il s'agit d'une responsabilité à la fois individuelle et collective pour poursuivre le processus de déconfinement progressif.

Abordant le cluster épidémiologique apparu dans certaines unités spécialisées dans l'emballage des fruits rouges dans la région du Gharb, Saaid Amzazi a assuré qu'il s'agit d'un cas isolé et que les personnes atteintes ne présentent aucun symptôme d'infection.

Il a à cet égard souligné que les autorités publiques ont adopté les mesures nécessaires, dont la réalisation de tests de dépistage pour l'ensemble des employés et la fermeture de toutes les unités concernées. De même, tous les cas actifs ont été transférés à l'hôpital de campagne de la



commune de Sidi Yahya El Gharb, a-t-il ajouté.

Il a été également procédé, a poursuivi le ministre, au durcissement des mesures de prévention dans les communes relevant des provinces de Kénitra, Ouazzane et Larache d'où proviennent ces employés, indiquant qu'il a été décidé d'ouvrir une enquête afin d'établir les responsabilités.

Ces mesures ne signifient nullement

que "nous sommes retournés à la case de départ", souligne le responsable gouvernemental, assurant qu'il s'agit de procédures pour contrer le virus et prévenir l'apparition d'autres clusters semblables.

Le ministre n'a pas manqué de rappeler que conformément à la décision prise par les pouvoirs publics concernant le passage à la deuxième étape du "plan d'allègement du confinement sanitaire", il a été

décidé de reclasser toutes les préfectures et provinces dans la zone d'allègement n°1, à l'exception des préfectures et provinces de Tanger, Asilah, Marrakech, Larache et Kénitra.

A la différence de la zone d'allègement n°1, la zone 2 maintient l'obligation de disposer d'une autorisation professionnelle (ordre de mission) ou d'une autorisation exceptionnelle délivrée par les autorités locales pour des raisons de force majeure en vue de se déplacer hors du périmètre territorial de la préfecture ou de la province, a rappelé le ministre ajoutant que l'accès aux plages et le tourisme interne demeurent interdits en zone 2.

Il a également été décidé de maintenir, au niveau national, toutes les autres mesures préventives décidées pendant l'état d'urgence sanitaire, comme la fermeture des musées, salles de cinéma, théâtres, piscines publiques, l'interdiction des rassemblements, des fêtes de mariage et des obsèques.

Le ministre a d'autre part indiqué que le retour à une vie normale (3ème phase) requiert une plus grande maîtrise de la situation grâce à un engagement individuel et collectif en faveur des mesures préventives adoptées.

Selon lui, le regroupement des cas actifs dans deux établissements spécialisés à Benslimane et Benguerir a pour objectifs notamment de permettre aux autres hôpitaux de se concentrer sur les autres maladies et de relancer l'activité économique.

L'économie d'une grande ville comme Casablanca ne pourrait être prisonnière du nombre de cas d'infection enregistrés, a-t-il relevé, affirmant que le regroupement des cas actifs devrait favoriser l'allègement du confinement sanitaire.

Reprise conditionnelle des vols RAM et de l'hébergement touristique

Faisant suite au communiqué du ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien, et de l'Économie Sociale autorisant le déplacement par voie aérienne à l'intérieur du Royaume, Royal Air Maroc (RAM) a annoncé, dimanche, la reprise de ses vols domestiques à partir du jeudi 25 juin 2020.

Les vols seront opérés sur les destinations suivantes : Casablanca-Laâyoune, Casablanca-Dakhla, Casablanca-Oujda et Casablanca-Agadir, a indiqué la RAM dans un communiqué. La Compagnie nationale procédera à une augmentation graduelle du nombre de fréquences et de destinations domestiques, a relevé la même source, ajoutant que le programme de vols évoluera ainsi progressivement pour couvrir l'ensemble de son réseau domestique.

Il est à signaler que les destinations de Tanger et de Marrakech, placées en zone 2, ne sont pas concernées pour le moment par cette reprise des vols domestiques, a tenu à préciser le communiqué,

notant que conformément aux recommandations des pouvoirs publics, Royal Air Maroc mettra en place des mesures de sécurité sanitaire afin de garantir la santé et la sécurité de ses clients et de son personnel.

Les vols sont disponibles à la vente sur le site Internet de la Compagnie nationale www.royalairmaroc.com, via ses centres d'appel ainsi que dans ses agences commerciales et sur le réseau des agences de voyages, conclut le communiqué.

A signaler, dans ce même cadre, que le ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie sociale a annoncé, dimanche, la reprise, à partir du 25 juin 2020, de l'activité de l'hébergement touristique.

La reprise de l'activité de l'hébergement touristique sera limitée, dans un premier temps, en termes de capacité et conditionnée géographiquement en fonction de la zone d'exercice.

A cet effet, les établissements d'hé-

bergement touristique (EHT) sont tenus de respecter les dispositions sanitaires permettant de garantir la sécurité sanitaire aussi bien des clients, du personnel et de tous les autres usagers desdits établissements, souligne la même source, ajoutant que ces dispositions concernent notamment la désinfection régulière de l'ensemble des départements de l'EHT, la limitation du nombre de clients pouvant accéder à l'EHT en même temps, l'instauration d'un vide sanitaire de 6h entre chaque réservation et la désinfection des bagages au moment du check-in et la remise des clés par les clients lors du check-out.

Le ministère a en outre indiqué que les établissements d'hébergement touristique sont tenus de respecter une capacité maximale de 50% de la capacité d'hébergement et dans toutes les zones communes telles que les restaurants, hammams, salons de coiffure, salles de sport, boutiques et autres points accueillant du public.

Koné Ibrahima, président de l'ONG Alliance ivoiro-marocaine

Une marque de la sollicitude Royale



L'aide médicale marocaine destinée à la Côte d'Ivoire, dans le cadre d'un ensemble d'aides accordées, sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, à plusieurs pays africains pour les accompagner dans leurs efforts de lutte contre le coronavirus, est une marque de la sollicitude constante du Souverain envers les peuples africains, a indiqué le président de l'ONG Alliance ivoiro-marocaine (ALIMA), Koné Ibrahima.

"L'ALIMA adresse ses remerciements à SM le Roi pour ce soutien inestimable qui est une marque de la sollicitude constance du Souverain envers les peuples du continent", a-t-il déclaré à la MAP lors de la réception, samedi à Abidjan, des équipements et produits médicaux composant l'aide marocaine.

Cette marque d'attention témoigne du degré de solidarité entre les peuples marocain et ivoirien et de la qualité des liens exemplaires entre les deux chefs d'Etat, a ajouté le président de l'ONG basée à Abidjan.

L'ALIMA "se félicite amplement de la vision de SM le Roi Mohammed VI qui privilégie la coopération Sud-Sud comme en témoigne, outre ces initiatives médicales, le nombre croissant des cadres africains formés au Maroc", a-t-il poursuivi.

L'aide médicale marocaine à plusieurs pays africains, dont la Côte d'Ivoire, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative lancée par SM le Roi, le 13 avril 2020, en tant que démarche pragmatique et orientée vers l'action, destinée aux pays africains frères, permettant un partage d'expériences et de bonnes pratiques et visant à établir un cadre opérationnel afin d'accompagner leurs efforts dans les différentes phases de gestion de la pandémie.

Elle est composée de près de 8 millions de masques, 900.000 visières, 600.000 charlottes, 60.000 blouses, 30.000 litres de gel hydroalcoolique, ainsi que 75.000 boîtes de chloroquine et 15.000 boîtes d'azithromycine.

Le Centre indépendant de recherches et d'initiatives pour le dialogue

Un geste magnanime de solidarité

Le Centre indépendant de recherches et d'initiatives pour le dialogue (CIRID) a salué les Hautes instructions données par SM le Roi Mohammed VI pour l'acheminement d'une aide médicale à plusieurs pays africains, y voyant un geste "magnanime fort de solidarité".

Les Hautes instructions Royales données le 14 juin 2020 pour l'envoi urgent d'une aide médicale à plusieurs pays africains "représentent un geste magnanime fort de solidarité contribuant à édifier l'unité et la dignité panafricaines", souligne un communiqué de la présidence du CIRID, une institution bénéficiant d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECO-SOC).

Présentant, au nom de son fondateur et de l'ensemble des chefs des bureaux régionaux, ses compliments à Sa Majesté le Roi, le CIRID n'a pas manqué de souligner les initiatives du Souverain à la faveur de l'initiative africaine de solidarité internationale dans la gestion des pandémies.

Depuis 2011, le CIRID contribue aux efforts marocains de dialogue international en sa qualité d'organisation non-gouvernementale au bénéfice du Statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies.

Depuis 2017, le Souverain a mandaté le secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc pour le représenter au prestigieux Comité d'honneur du Prix Macky Sall pour le dialogue en Afrique, conclut le communiqué.



Les lauréats étrangers des Facultés et écoles marocaines témoignent de leur reconnaissance au Souverain

Des quatre coins du continent, les lauréats étrangers du Maroc ont exprimé leur gratitude face à ce geste humanitaire initié par SM le Roi Mohammed VI d'accorder des aides médicales à plusieurs pays africains frères en vue de les accompagner dans leurs efforts pour mettre fin à la crise sanitaire du Covid-19.

De Dakar aux îles Comores en passant par Yaoundé, et de manière tout à fait spontanée, les présidents des associations nationales des lauréats étrangers du Maroc ont tenu à exprimer leurs vives reconnaissances et remerciements face à cet acte de solidarité et d'assistance dont ont bénéficié leurs pays respectifs.

"Ce grand geste humanitaire et magnanime de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur de notre pays la Guinée nous inspire un profond sentiment de gratitude, de fierté et d'espoir".

Ansoumane Berete, président des lauréats guinéens ayant fait leurs

études au Maroc a souligné que cet acte est "l'expression agissante" de la coopération Sud-Sud et solidaire dont "le Maroc s'est toujours posé comme un des piliers centraux, sous le leadership éclairé de Sa Majesté le Roi".

Même son de cloche au Burkina Faso où l'Amicale des anciens du Maroc (AMAM) a remercié Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour cette belle initiative.

Arsène Yabre, président de la dite Amicale, a fortement apprécié ce geste qui, selon lui, "confirme encore une fois la solidarité du Maroc envers le Burkina Faso et les bonnes relations qui existent entre les deux pays frères". Tout en souhaitant un prompt rétablissement à Sa Majesté Roi Mohammed VI, il a exhorté "les chefs d'Etat africains à lui emboîter le pas afin de construire une Afrique unie et solidaire".

Le président des lauréats de Mauritanie à, quant à lui, rappelé que ce geste s'inscrit dans la lignée

de l'amitié et de la coopération qui lient les deux pays. Selon lui, l'initiative Royale d'envoyer des aides médicales urgentes aux pays du continent africain pour y soutenir le système de santé face aux répercussions du nouveau coronavirus (Covid-19), est un "signal important qui renseigne sur la profondeur des relations humaines entre les deux pays frères".

"Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, je voudrais adresser ma profonde gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour son élan de solidarité qu'il adresse à mon pays le Congo". Thierry Mokoto, du Congo Brazzaville, a exprimé "au nom du peuple congolais" et au nom de l'AAESCOM ses vives remerciements.

Réunis au sein de l'Association nigérienne des anciens stagiaires et étudiants au Maroc - ANASEM, les lauréats nigériens se sont dit fiers et reconnaissants pour cette aide précieuse. Leur président, Ibrahim Lobit, a confirmé la réception par

les autorités nigériennes, à l'aéroport Hamani Diori de Niamey, d'un important don de matériels et médicaments.

Encore plus beaux, Peter Aman, président de l'Association des anciens étudiants ghanéens du Maroc, bien que le Ghana ne fasse pas partie des pays bénéficiaires, a tenu à saluer ce geste.

"Même si le Ghana n'est pas un bénéficiaire de l'aide médicale marocaine, nous sommes très heureux pour nos compatriotes bénéficiaires de l'Afrique et nous les avons rejoints pour apprécier ce geste aussi généreux et réfléchi", rappelant au passage la qualité de formation reçue au Maroc. Il a en outre appelé à "renforcer notre solidarité les uns avec les autres".

"Nous ne cessons pas de remercier Sa Majesté le Roi Mohammed VI de nous avoir tendu la main en ce moment difficile et sensible", a déclaré Lamadu Diberto, président de l'Association des Bissau-guinéens lauréats du Maroc.

Du côté du Cameroun, les membres de la Solidaire associative des lauréats du Maroc (SALAM) ont salué "cet acte de solidarité et de fraternité" envers la République du Cameroun qui vient renforcer l'excellente coopération entre nos deux pays. Une coopération qui s'illustre notamment par "la formation d'une partie de l'élite camerounaise dans les écoles marocaines et l'effectivité des programmes de bourses d'étude dans les établissements d'enseignement supérieur du Royaume chrétien dont bénéficient de nombreux jeunes Camerounais".

Par cette action, avance le président de l'ASLEM, "le Maroc montre doublement la voie à suivre pour le continent qui est celle de la solidarité entre Etats africains et la valorisation du savoir-faire local sachant que l'ensemble des produits et équipements de protection composant les aides médicales acheminées ont été produits par des entreprises marocaines".

Rapatriement de 151 Marocains bloqués en Mauritanie

Ils ont été débarqués à l'aéroport de Dakhla



Un total de 151 personnes, dont des bébés et enfants, sont arrivées dimanche à l'aéroport de Dakhla à bord d'un avion de la Royal Air Maroc (RAM) en provenance de Mauritanie, dans le cadre du rapatriement des Marocains bloqués à l'étranger en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

L'opération s'est déroulée dans le respect total des mesures de précaution et du protocole sanitaire en vigueur pour garantir

un accueil sécurisé et rassurant pour ces passagers, sous la supervision des autorités compétentes.

Munies de leurs masques de protection, ces personnes ont pu effectuer à leur arrivée les formalités douanières et récupérer leurs bagages de manière fluide et ordonnée, tout en se conformant aux consignes de distanciation sociale et des gestes barrières, avec utilisation des bornes distributrices de gels hy-

droalcooliques.

Cette opération s'est déroulée dans le respect des mesures préventives et du protocole sanitaire en vigueur, en coordination avec les autorités locales, la Sûreté nationale, la Gendarmerie Royale, la douane ainsi que les cadres médicaux du ministère de la Santé, a déclaré à la MAP le commandant de cette plateforme aéroportuaire, Aoutoul Abdelmounaim.

Des mesures ont également

été prises pour faciliter les formalités douanières et administratives, dans le respect des mesures de distanciation physique, afin de minimiser le temps de passage de ces personnes, a-t-il noté, soulignant que d'importants moyens ont été déployés pour réduire le risque sanitaire, comme les masques, les distributeurs de gels hydroalcooliques et les caméras thermiques.

Pour sa part, le délégué provincial de la santé d'Oued-Eddahab, Issam Ahadi, a indiqué que les services de santé ont pris un ensemble de mesures au niveau de l'aéroport pour accueillir les Marocains rapatriés, notamment le contrôle de leur état de santé, de leurs températures, ainsi que des symptômes apparents.

Il a souligné que le personnel médical a effectué les tests de dépistage au Covid-19 sur les 151 passagers qui ont ensuite embarqué dans des bus à destination de plusieurs établissements hôteliers de la ville de Dakhla, où ils seront confinés selon les procédures sanitaires en vigueur.

Des personnes rapatriées approchées par la MAP ont fait part de leur soulagement et de leur joie de regagner la mère patrie et de leur satisfaction de l'accueil et des dispositions prises au

niveau de l'aéroport de Dakhla, exprimant leurs remerciements à S.M le Roi Mohammed VI pour cette noble initiative.

Elles ont également affirmé que le vol s'est déroulé dans de bonnes conditions, mettant l'accent sur les efforts déployés par l'ambassade du Royaume du Maroc en Mauritanie, ainsi que les autorités intervenant à l'aéroport de Dakhla pour garantir le déroulement de cette opération dans les meilleures conditions.

Des centaines de Marocains bloqués à l'étranger ont regagné le Maroc à bord de plusieurs vols en provenance de l'Algérie, de la région espagnole d'Andalousie, de Madrid, de Barcelone et des Iles Canaries. Ces opérations de rapatriement se poursuivront et devront concerner prochainement d'autres pays.

Ces opérations, qui font suite aux discours du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidents à l'étranger, Nasser Bourita, devant la Chambre des conseillers annonçant le début du rapatriement, se dérouleront dans le droit fil de la stratégie globale mise en place au Maroc conformément aux Hautes orientations de S.M le Roi Mohammed VI.

Appel à manifestation devant les sièges de l'ONU le 1^{er} juillet

Talaâ Saoud Al Atlassi : L'annexion par Israël des territoires palestiniens aura des répercussions sur l'ensemble du Moyen-Orient

Les participants à une réunion internationale organisée, samedi en visioconférence, par la Commission internationale de soutien au peuple palestinien, ont appelé à l'action face aux agissements israéliens visant à annexer des territoires palestiniens et arabes occupés.

Dans le communiqué final de la rencontre, dimanche, l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques (OSPAA) indique que les intervenants ont exhorté tous les membres à agir sur les plans populaire et officiel ainsi qu'auprès des organisations et instances internationales pour contrer ces agissements.

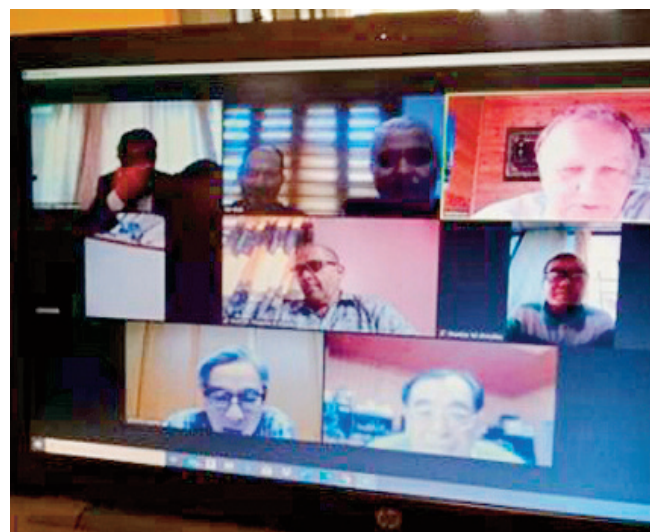
Les participants, originaires du Maroc, de Tunisie, du Japon, du Népal, de Russie, d'Égypte, du Bahreïn, du Liban et de Palestine ont fixé la date du 1^{er} juillet 2020 pour organiser des protestations devant les sièges de l'ONU dans tous les pays pour annoncer et signifier le refus populaire international de la décision d'annexion.

Le communiqué a également mis l'accent sur l'attachement à l'initiative de paix arabe et aux résolutions internatio-

nales y afférentes qui soulignent les droits palestiniens légitimes et la solution à deux Etats, insistant que l'établissement d'un Etat palestinien indépendant dans les frontières du 4 juin 1967 avec Al Qods comme capitale est la seule solution à la question palestinienne. "Sans cette solution, il n'y aura ni paix ni stabilité dans le Moyen-Orient", affirme le document.

De même, les participants ont réaffirmé "le soutien permanent au leadership palestinien dans sa lutte constante en défense de la Palestine et de son peuple", condamnant les pratiques abusives israéliennes contre le peuple palestinien et appelant la Cour pénale internationale "à accélérer le procès de leurs auteurs parmi les dirigeants et les soldats de l'occupation".

Intervenant à l'ouverture de cette réunion, le président de la Commission internationale de soutien au peuple palestinien, Talaâ Saoud Al Atlassi, a évoqué la gravité des velléités et agissements israéliens visant à annexer des territoires palestiniens occupés, soulignant la nécessité d'agir activement à l'international, sur les plans officiel et populaire,



pour contrer cette décision grave qui aura des répercussions sur l'ensemble du Moyen-Orient.

La Commission internationale de soutien au peuple palestinien, basée à

Rabat, est issue de l'Organisation de solidarité avec les peuples d'Afrique et d'Asie (OSPAA) et comprend les comités de paix et de solidarité de 15 pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe.

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Raji Alaoui Sidi Ahmed

Le Maroc a réussi à garder la confiance de ses marchés touristiques traditionnels

Entretien

Le délégué régional du tourisme à Guelmim-Oued Noun, Raji Alaoui Sidi Ahmed, revient, dans un entretien accordé à la MAP, sur les mesures prises pour la relance du secteur, l'implication de la région dans la nouvelle stratégie pour la promotion du tourisme, ainsi que sur l'étendue des dommages engendrés par le Covid-19.



Comment évaluez-vous les dommages causés par la suspension de l'activité touristique dans la région suite au déclenchement de l'épidémie de coronavirus ?

D'abord, il faut rappeler que c'est grâce à la sagesse de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et ses Hautes directives que le Maroc a réussi à franchir la première étape de cette crise en toute sécurité et sans couacs.

Il va sans dire aussi que les mesures prises par le gouvernement, grâce aux directives Royales, ont porté leurs fruits à tous les niveaux.

Il est clair donc que cette crise a également des aspects positifs : le Maroc est cité actuellement au niveau de l'Union européenne comme l'un des pays sûrs, en raison de la transparence que le Royaume a adoptée dans la gestion de l'épidémie et de ses impacts. Le Maroc a pu donc garder la confiance de ses marchés touristiques traditionnels, de sorte que la saison touristique actuelle serait un peu plus performante par rapport aux destinations concurrentes.

Dans le cadre des préparatifs pour la relance du secteur, comment envisagez-vous la position de la région sur le marché du tourisme ?

Nous avons enregistré deux observations au cours de cette crise : la première est liée au fonctionnement des établissements touristiques tout au long du confinement, sachant que des visiteurs étrangers hébergés par la région ont préféré rester ici, même après la décision de

certains pays européens de rapatrier leurs ressortissants.

La capacité d'hébergement dans certains campings a dépassé les 250 caravanes touristiques. Actuellement, sept établissements touristiques opèrent d'une manière régulière au niveau de la bande côtière Sidi Ifni-Tan Tan, les communes Asrir et Adai (province de Guelmim), tout en respectant, bien entendu, les normes préventives fixées par les autorités compétentes.

Ces touristes étrangers (pour la plupart des camping-caristes) sont traités comme des hôtes du Royaume, conformément aux Hautes directives Royales. En outre, il y a un grand engouement pour les établissements hôteliers de la région pour la période estivale, sachant que certains de ces établissements avaient déjà annoncé qu'ils atteindraient 100% de leur capacité en été.

Malgré les difficultés générées par le confinement et le recul de nombre d'activités, je vous rassure que les professionnels du secteur, en tant que citoyens avant tout, ont fait toujours preuve de solidarité et de sens de responsabilité durant cette crise.

Comment la région s'engage-t-elle dans la nouvelle stratégie de promotion touristique adoptée par l'Office national marocain du tourisme ?

Je vous rappelle que parmi les recommandations formulées par le Comité régional de veille économique de Guelmim-Oued Noun, il existe un volet

portant sur les mesures à adopter pour assurer une relance du tourisme, l'un des secteurs les plus importants dans cette région. Il y a une convergence entre ce qui est régional et local et la stratégie globale du ministère du Tourisme visant à la création d'un produit adapté à la conjoncture actuelle.

Le Comité régional de veille économique a émis plusieurs recommandations en vue d'accompagner les professionnels et créer des produits touristiques compatibles avec les besoins du tourisme interne.

Que propose la région pour attirer plus de touristes domestiques ?

Le rythme des projets qui ont été lancés à ce stade sera accéléré afin d'impulser une nouvelle dynamique économique.

Ainsi, plusieurs projets liés au tourisme rural et naturel seront lancés pour un coût global de 124 millions de dirhams. La région est connue pour ses atouts naturels diversifiés (plages, montagnes, oasis et désert).

Cet ensemble de produits touristiques joue un grand rôle dans la relance économique locale. De plus, cette dynamique sera renforcée davantage par le lancement, avec le soutien du Conseil régional, d'une ligne aérienne qui reliera Guelmim aux îles Canaries.

Le tourisme environnemental, de montagne et balnéaire, retrouvera-t-il son développement d'avant-crise du Covid-19 ?

Les opérateurs touristiques de Guelmim-Oued Noun, comme toutes

les autres régions du Royaume, se penchent sur l'élaboration d'un programme promotionnel visant à mettre en valeur leur destination comme zone sûre au temps de Covid-19 et à créer un produit touristique adapté aux besoins de leurs nouveaux clients, dont 75% seraient des touristes marocains. Le produit touristique de Guelmim-Oued Noun est basé notamment sur ce qui est rural, mais aussi et surtout sur l'offre balnéaire grâce à une bande côtière s'étendant de Sidi Ifni à Tan Tan, qui serait un choix préféré par les familles marocaines en été.

Les acteurs, en partenariat avec l'Office national du tourisme, envisagent également le lancement d'une campagne promotionnelle dans la presse électronique, la presse nationale et internationale et les réseaux sociaux, basée notamment sur l'écotourisme. A la suite de toutes ces données, nous avons commencé à travailler pour un nouveau départ du secteur, en profitant du changement de culture du client après le confinement et qui préfère désormais les espaces ouverts. Aux côtés de ses produits touristiques classiques, la région entend donc diversifier son offre pour englober le parachutisme, les sports nautiques, le quad et l'équitation. Cette évolution sera la preuve de notre transition d'une forme de tourisme traditionnel et dense vers un écotourisme qui a pour priorité la préservation de l'environnement



L'Amérique s'enlise, l'Europe respire



Le coronavirus continue de frapper durement l'Amérique latine, avec plus de 50.000 morts au Brésil, pendant que l'Europe continue de retrouver prudemment une vie normale, la France rouvrant lundi ses cinémas et rendant l'école à nouveau obligatoire.

Le Brésil, deuxième pays du monde le plus endeuillé par le Covid-19 derrière les Etats-Unis, a dépassé le seuil des 50.000 morts et des deux millions de cas confirmés, les mégapoles de Sao Paulo et de Rio de Janeiro étant les plus sévèrement atteintes. Ailleurs en Amérique latine, épice de la pandémie et dont la partie australe est entrée dimanche en hiver, le bilan a dé-

passé ces derniers jours les 20.000 morts au Mexique, les 1.000 morts en Argentine et les 8.000 morts au Pérou.

La citadelle inca de Machu Picchu, principal site touristique péruvien, a reporté sine die sa réouverture initialement prévue le 1er juillet. Craignant la contagion, les guides touristiques avaient annoncé leur intention de manifester contre cette réouverture.

Plusieurs pays d'Europe, submergés au printemps par la maladie, continuent au contraire d'alléger les mesures de précaution à la faveur d'un répit de l'épidémie.

Ainsi, l'Espagne est sortie dimanche de l'état d'urgence sanitaire et a rouvert sa frontière avec la France, pour le plus grand plaisir des touristes qui ont pu retrouver les plages de la Méditerranée.

En France, les salles de cinéma et les casinos sont autorisés à rouvrir depuis lundi. Certaines salles, comme le cinéma Les 5 Caumartin à Paris, ont programmé des séances dès 00h01. Les spectateurs y ont eu droit à un accueil VIP et à du popcorn gratuit. "Quand on a su qu'il y avait ici une séance de minuit pour fêter le jour de la reprise, on a réservé immédiatement. C'est une super idée pour marquer l'événement. Ce n'est pas notre horaire habituel mais ça nous fera un joli souvenir après ces semaines difficiles", s'est enthousiasmée Loriane, venue avec une amie assister à une avant-première de la comédie française "Les Parfums", de Grégory Montel.

Toujours en France, l'école redevient obligatoire lundi pour tous les élèves, à l'exception des lycéens, à deux semaines des grandes vacances d'été.

Les écoles françaises avaient déjà partiellement rouvert en mai, mais les parents étaient libres d'y envoyer leurs enfants ou non.

"Ils sont clairement mieux à l'école avec leurs copains, même pour deux semaines. Ça remet un peu de rigueur. Sinon ça leur ferait six mois de vacances et pour récupérer ça derrière,

c'est compliqué", a estimé Ghyslain Tinarage, père de deux enfants de 10 et 11 ans dans le sud de la France.

La situation reste en revanche préoccupante en Guyane, département français d'outre-mer frontalier avec le Brésil, où un reconfinement est même envisagé.

Idem en Azerbaïdjan, où face à un doublement des cas au cours des dernières deux semaines, un reconfinement très strict a été décrété.

Jusqu'au 1er août, centres commerciaux, cafés, restaurants et salons de beauté de la capitale Bakou et des autres grandes villes seront à nouveau fermés. Les habitants ne seront autorisés à sortir qu'une "fois par jour, pour deux heures au maximum, après avoir reçu par texto une permission" des autorités, a déclaré le Premier ministre Ali Asadov.

En Suisse, le président de la Task force scientifique fédérale dédiée à la maladie a estimé dimanche que le déconfinement était trop ra-

pide dans son pays.

"Au cours des sept derniers jours, le nombre de cas a augmenté de 30%", explique au Blick Matthias Egger, épidémiologiste. "Dans cette situation incertaine, nous, au sein du groupe de travail scientifique, considérons qu'il est prématuré de prendre de nouvelles mesures pour assouplir les règles".

Le Covid-19 a tué officiellement au moins 465.300 personnes dans le monde et en a contaminé plus de 8,8 millions, dont plus de quatre millions considérés aujourd'hui comme guéris, depuis que la Chine a fait état de l'apparition en décembre de la maladie. Aux Etats-Unis, pays le plus fortement touché, le bilan était dimanche de 119.959 morts pour près de 2,3 millions de cas, selon l'université Johns Hopkins.

L'Asie, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Océanie sont sous le seuil du million de cas. Mais un rebond inquiète la Chine depuis la semaine dernière avec plus de 220 nouveaux cas dont 22 dimanche.



Le Covid-19 a tué officiellement au moins 465.300 personnes dans le monde et en a contaminé plus de 8,8 millions

Ghebreyesus : La pandémie continue de s'accélérer dans le monde

La pandémie de Covid-19 "continue de s'accélérer" dans le monde, avec "le dernier million de cas signalé en seulement huit jours", a prévenu lundi le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

"Nous savons que la pandémie est bien plus qu'une crise sanitaire, c'est une crise économique, sociale et, dans de nombreux pays, politique. Ses effets se feront sentir pendant des décennies", a-t-il ajouté, lors d'une conférence virtuelle organisée par l'émirat de Dubaï. La mise en garde du chef de l'OMS intervient alors que de nombreux pays sont entrés dans une phase de déconfinement pour relancer leurs économies.

La semaine dernière, le chef de l'OMS avait qualifié cette nouvelle phase de "dangereuse", estimant que, malgré le besoin de sortir du confinement, le virus continuait "de se propager rapidement" et restait "mortel".

Le chef de l'OMS a également appelé les gouvernements et les sociétés à se préparer à d'éventuelles futures pandémies qui pourraient survenir "dans n'importe quel pays à n'importe quel moment et tuer des millions de personnes parce que nous ne sommes pas préparés".

"Nous ne savons pas où ni quand la prochaine pandémie se produira, mais nous savons qu'elle aura un impact terrible sur la vie et l'économie mondiales", a averti M. Tedros.

A Roses en Espagne, les étrangers goûtent la nouvelle normalité touristique



À la terrasse de son restaurant jouxtant l'immense plage de Roses, Pilar Romanach n'a jamais été aussi contente de servir des boissons: "c'est le signe que les touristes étrangers sont de retour" en Espagne, dit-elle dimanche à la réouverture des frontières.

Sur le sable doré de cette petite ville catalane, à moins de 30 km de la frontière avec la France, c'est le moment de prendre ses aises pour étreindre l'été: la plage est tellement longue qu'aucun contrôle d'affluence ne sera mis en place, des dizaines de mètres séparant chaque serviette...

Et déjà, des étrangers attablés à la terrasse du vieux bar "Ribereta" goûtent ce que le gouvernement a appelé la "nouvelle normalité" en Espagne, deuxième destination touristique mondiale après la France.

Pas de masque en terrasse, mais à l'intérieur la consigne reste de le porter, ainsi qu'à l'air libre quand il n'est pas possible de maintenir une distance de sécurité de 1,5 m.

L'état d'alerte déclaré à la mi-mars vient d'être levé dans un des pays les plus frappés par la pandémie, qui y a fait plus de 28.300 morts. Après un confinement sévère de 14 semaines, le pays respire enfin, derrière ses masques.

À minuit, l'Espagne a rouvert la frontière terrestre avec la France, ainsi que ses ports et aéroports aux ressortissants de l'UE, sans leur imposer de quarantaine. Les Britanniques aussi, qui forment un des plus gros contingents de touristes, sont bienvenus.

"Pili" se découvre soudain "très émue de saluer de nouveau en français".

"On vit du tourisme français ici. La pandémie n'avait même pas laissé le temps à certains commerces d'ouvrir et beaucoup disent qu'ils ne vont même pas ouvrir cet été", dit-elle, alors que de nombreux hôtels resteront fermés jusqu'au 3 juillet.

Munis de gants bleus et de son masque noir, Pilar appelle cependant les clients "à prendre beaucoup de précautions, parce que

tout ça n'est pas fini"...

Française à l'accent d'Avignon, Sylvia Faust, a passé la frontière dès samedi soir avec sa fille de 17 ans, bien avant minuit: "ils nous ont contrôlés et laissés entrer. On a dormi dans un appartement touristique. On avait envie d'être en Espagne pour le soleil, la plage, les tapas, et j'ai déjà mon maillot de bain sous mes vêtements", s'amuse cette gestionnaire de 43 ans, en short et sandalettes.

Roses compte quelque 20.000 habitants, dont de nombreux étrangers, actifs ou retraités. Un chiffre qui peut être multiplié par plus de quatre l'été, quand "une marée de touristes" envahit les villes les plus prisées de la Costa Brava.

Dans la crique de Canyelles où elle vient de se baigner et où elle n'a "jamais vu autant de petits poissons dans les rochers", Marie-Hélène Laffont, ancienne secrétaire de 72 ans résidant à Roses toute l'année, dit avoir vécu une histoire de confinement particulièrement "chanceuse, heureuse, ensoleillée".

L'état d'alerte l'avait surprise en Grèce avec son mari espagnol. "On a été rapatriés avec un convoi exceptionnel de 35 camping-cars sur un ferry le 1er mai, puis on a passé le reste du confinement ici".

"Sur les 36 appartements de notre immeuble, seuls cinq ou six sont occupés. La plupart des Français viendront le week-end prochain", pense-t-elle.

Pour les Espagnols eux mêmes, qui peuvent enfin se déplacer dans tout le pays, ce premier dimanche d'été marque aussi l'heure de retrouvailles en famille ou le début de vacances "au pays".

"On ne m'a pas fait le test de dépistage du coronavirus que jeudi: négatif!", sourit Neus Jove, 43 ans, membre du personnel sanitaire qui a affronté la pandémie. "Alors aujourd'hui, j'ai pu prendre mes parents dans mes bras pour la première fois depuis le 12 mars", dit-elle, sur la digue de Roses où elle suit des yeux son fils qui plonge d'un ponton dans la Méditerranée.

Faute de moyens, les étudiants africains redoutent d'avoir perdu un an à cause du coronavirus

Pendant deux longs mois, la pandémie de coronavirus a privé Kholofelo Mohale de sa chambre d'étudiante, de ses camarades et de ses cours. Alors c'est peu de dire qu'elle a accueilli avec soulagement la réouverture, même partielle, de son université.

"Nous sommes six à la maison", raconte l'étudiante de la prestigieuse faculté de sciences économiques du Witwatersrand à Johannesburg. "Quand tout le monde est là, on n'a même pas de table où s'asseoir".

Comme 100 millions d'étudiants à travers le monde, selon les estimations des experts, Kholofelo Mohale a vu son cursus brutalement interrompu par l'éruption du Covid-19. Renvoyée à son domicile et à l'enseignement en ligne.

Mais pour elle et de nombreux jeunes d'Afrique subsaharienne, l'alternative à vite atteint ses limites. Faute de disposer d'un ordinateur ou d'un accès à un internet performant, leur année a viré au casse-tête.

Dans sa modeste maison du township pauvre d'Alexandra, l'étudiante sud-africaine a dû se résoudre à travailler la nuit pour être tranquille et disposer d'un débit minimal sur le web. "J'espère ne pas avoir perdu deux mois", s'inquiète-t-elle, "je dois absolument rattraper le temps perdu..."

Si la situation est difficile pour les étudiants pauvres d'Afrique du Sud, un des pays les plus riches du continent, elle est encore bien plus compliquée ailleurs.

"Mes parents sont pauvres, ils ont dû vendre une partie de leur récolte pour m'acheter un téléphone portable", explique Annet Karabo, 28 ans, qui étudie les sciences sociales à l'université chrétienne de Mukono, en Ouganda. "Le gouvernement a arrêté les cours et nous n'avons même pas été remboursés..."

En BTS de journalisme à Douala (Cameroun), Floriane Wiltord reproche, elle, à son université privée de ne pas avoir tenu ses promesses.

"Notre établissement a assuré que des cours en ligne allaient être faits. Mais cela se faisait rarement", déplore-t-elle. "Ce n'était même pas du télé-enseignement: dans notre cas, on nous a mis en ligne des cours qui nous avaient déjà été dispensés avant la fermeture".

Même constat à l'université de N'Djamena, la capitale du Tchad.

"Aucune disposition n'a été prise pour nous permettre de suivre les cours, ne serait-ce qu'à distance", rouspète Moussa Nestor, 25 ans, en deuxième année de sciences humaines. "Moi et certains de mes amis nous passons notre temps à jouer au scrabble".

Pour ne pas perdre son temps, Amadou

Kouyaté, un étudiant guinéen en journalisme à l'université de Dakar, la capitale sénégalaise, est devenu livreur de plats pour un restaurant, grâce à son scooter. "J'ai pu en profiter pas mal".

Ses cours théoriques ont basculé en ligne mais l'enseignement de terrain a été suspendu.

"Ça a été une période difficile", confie Amadou Kouyaté, 24 ans, qui dit avoir connu, dans sa chambre proche de l'université, un "certain sentiment de solitude".

Coïncé à N'Djamena chez de lointains cousins, Ramadji Nestor, 25 ans, originaire du sud du Tchad, arrondit ses fins de mois en gardant les motos des clients d'une banque.

"Depuis la fermeture de l'université, je me livre à des petites activités pour subvenir à mes besoins", dit l'étudiant en droit. "Chacun se débrouille pour maintenir son niveau", ajoute-t-il, "après mes activités de la matinée, le soir je continue à réviser mes anciens cours".

La pandémie continue à progresser, mais l'Afrique, avec plus de 300.000 cas recensés pour quelque 8.0000 morts, est restée largement épargnée comparée aux autres continents.

Porte-parole de l'Association des universités africaines basée au Ghana, Felicia Kuag-

bedzi se réjouit que la crise sanitaire ait permis d'attirer l'attention sur les retards africains en matière d'éducation et d'internet.

"Un des impacts positifs, c'est que des étudiants et des professeurs qui n'étaient pas très au fait des technologies ont commencé à s'y mettre", note-t-elle, "j'espère que cette tendance va se confirmer après la pandémie".

"Nous avons pris des mesures pour développer les capacités des universités à mettre en œuvre un enseignement à distance, car cette crise a souligné la vulnérabilité des méthodes conventionnelles", assure de son côté Mary Okwakol, de l'Autorité ougandaise de l'enseignement supérieur.

Malgré ces progrès, la reprise de l'année universitaire, plus tard cette année, s'annonce difficile.

"Remettre tout le monde à niveau" sera difficile, particulièrement les étudiants les plus modestes, s'inquiète le professeur de sciences politiques Charles Kabwete, de l'Université du Rwanda.

Et pour certains de ses étudiants, l'enseignement à distance n'y aura rien changé.

"Quand les cours reprendront, on devra à nouveau étudier en classe", relève l'étudiant en droit Isaac Rwapasika, 25 ans, "alors je pense que l'apprentissage sur internet aura été inutile pour la plupart d'entre nous".

Le dirham s'apprécie face à l'euro

Le dirham s'est apprécié de 0,79% par rapport à l'euro et s'est déprécié de 0,36% vis-à-vis du dollar, au cours de la période allant du 11 au 17 juin, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, précise BAM dans son dernier bulletin des indicateurs hebdomadaires, ajoutant qu'au 12 juin, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 289 milliards de dirhams (MMDH) en hausse de 0,4% d'une semaine à l'autre et de 21,7% en glissement annuel.

Bank Al-Maghrib a injecté, au cours de la même semaine, un montant de 33 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, relève le bulletin, ajoutant que tenant compte notamment des injections de 43,4 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée, de 21,1 MMDH dans le cadre du programme de soutien au financement de la TPME et de 2,8 MMDH au titre des opérations de swap de change, l'encours global des interventions ressort à 101,3 MMDH, rapporte la MAP.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien des échanges s'est établi à 8,1 MMDH et le taux interbancaire s'est situé au cours de la période à 1,99% en moyenne, fait savoir la même source, notant que lors de l'appel d'offres du 17 juin (date de valeur le 18 juin), BAM a injecté un montant de 41,2 MMDH de dirhams sous forme d'avances à 7 jours.

Sur le marché boursier, le MASI s'est apprécié de 3,9%, ramenant ainsi sa contreperformance depuis le début de l'année à 14,2%, souligne le bulletin, précisant que cette évolution hebdomadaire reflète la hausse de l'ensemble des principaux indices sectoriels, notamment les "Télécommunications" de 4,7%, les "Banques" de 4,6% et les "Bâtiments et matériaux de construction" de 4%.

Pour ce qui est du volume des transactions, il s'est établi à 773,9 millions de dirhams (MDH) contre 1,1 MMDH une semaine auparavant. Le montant quotidien moyen des échanges réalisés sur le marché central actions a atteint 153,1 MDH après 213,6 MDH une semaine auparavant.

Les signes d'une reprise du tourisme mondial se font jour



C'est la bonne nouvelle de cette période marquée par une conjoncture économique internationale particulièrement difficile induite par la pandémie du coronavirus.

Alors que la crise sanitaire continue à mettre à rude épreuve des pans entiers de l'économie mondiale, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a noté des signes d'une reprise du secteur touristique à l'échelle internationale. Grâce à l'intervention «prompte et vigoureuse» des gouvernements du monde face au défi du Covid-19, ce secteur semble en effet enfin repartir.

« Les gouvernements du monde entier ont réagi rapidement et avec force pour atténuer l'impact du Covid-19 sur leurs secteurs du tourisme », a relevé l'institution spécialisée des Nations unies pour le tourisme dans une récente étude.

La relance de ce secteur, considéré comme un important pourvoyeur d'emplois et un pilier de la croissance économique dans de nombreux pays à vocation touristique, devrait profiter à bien des égards au Maroc dont le tourisme a gravement été frappé par la pandémie du Covid-19.

A rappeler que ce secteur occupe une place primordiale dans l'économie nationale, « en tant que contributeur de taille au développement de celle-ci, représentant environ 7% du produit intérieur brut, avec plus d'un demi-million d'employés », a déclaré, vendredi 19 juin dernier à Rabat, le chef du gouvernement, Saad Dine El Omani, cité par la MAP, lors d'une rencontre consultative avec les

opérateurs du secteur.

Soulignons également que ce secteur « génère 80 milliards de devises et 125 milliards de dirhams de recettes », comme l'a relevé Hassan Bargach, le président du Conseil régional du tourisme (CRT) de Rabat-Salé-Kénitra, dans un entretien à la MAP.

Pour le secrétaire général de l'OMT, Zurab Pololikashvili, il ne fait aucun doute que « la détermination des gouvernements à soutenir le tourisme et maintenant à le faire redémarrer témoigne de l'importance du secteur ».

Etant donné que le tourisme apporte une contribution considérable aux moyens d'existence et à la croissance économique dans de nombreux pays, particulièrement dans les pays en développement, le

SG de l'OMT a jugé qu'il est donc vital d'assurer une reprise du tourisme au bon moment et de manière responsable».

Il est à noter que la forme la plus répandue du dispositif gouvernemental de relance à l'échelle de toute l'économie était celle des incitations fiscales, notamment l'exonération ou le report du paiement des taxes (TVA, impôt sur les sociétés, etc.), a constaté l'OMT dans un communiqué rappelant qu'il a exhorté les gouvernements et les organisations internationales à élever le tourisme au rang de priorité.

L'agence a aussi constaté la fourniture d'une assistance économique d'urgence et d'aides aux entreprises. Ce, « grâce à des mesures monétaires comme les lignes spéciales de crédit à taux réduits, de nouveaux régimes de prêts et des garanties bancaires d'Etat pour faire face aux difficultés de trésorerie », a-t-elle relevé dans une note de synthèse sur le tourisme et le Covid-19.

Selon la même source, « ces politiques sont complétées par un troisième pilier destiné à protéger les millions d'emplois menacés, implanté dans de nombreux pays sous forme d'aménagements tels qu'une exonération ou une réduction des prélèvements sociaux, des subventions salariales ou des mécanismes d'appui spéciaux pour les travailleurs indépendants ».

Dans son rapport, l'institution spécialisée des Nations unies a également assuré que les petites entreprises, soit 80 % de la filière touristique, reçoivent une assistance ciblée dans de nombreux pays.

S'agissant du Maroc, rappelés

que plusieurs mesures ont été instaurées par le Comité de veille économique (CVE) afin d'aider les entreprises du secteur à surmonter l'impact économique du coronavirus.

Comme nous l'avons relayé dans une de nos précédentes éditions, il s'agit essentiellement du report ou de la suppression des charges sociales (CNSS et CIMR), des dégrèvements d'impôt (IR, IS et TVA), pour toute la période de la crise, du report des échéances bancaires de 12 mois, du maintien des lignes de crédit et de l'ouverture des lignes d'emprunts sur 12 mois avec réduction du taux d'intérêt à 2% pour cette période.

A souligner qu'en plus d'examiner de plus près toutes les mesures spécifiques pour le tourisme mises en place dans les pays, la note de synthèse « donne des exemples de mesures budgétaires et monétaires, d'initiatives pour protéger les emplois et promouvoir la formation et l'acquisition de compétences, de travaux de veille du marché et de partenariats public-privé, ainsi que de politiques pour le redémarrage du tourisme ».

Dans le cadre de l'étude ainsi réalisée pour la note de synthèse, il est indiqué que sur les 220 pays et territoires passés en revue au 22 mai, 167 ont signalé avoir pris des mesures pour atténuer les effets de la crise. A en croire l'OMT, 144 d'entre eux ont adopté « des politiques budgétaires et monétaires et 100 ont pris des mesures spécifiques pour soutenir les emplois et la formation, dans le tourisme et dans d'autres secteurs économiques clés ».

Alain Bouithy



La détermination des gouvernements à soutenir le tourisme et à le faire redémarrer témoigne de l'importance du secteur, selon l'OMT

La Bourse de Casablanca en nette hausse

La Bourse de Casablanca a clôturé la semaine allant du 15 au 19 juin 2020 en nette hausse, ses deux principaux indices Masi et Madex prenant respectivement 4,32% et 4,44%.

Au terme de cette semaine, le Masi, indice global composé de toutes les valeurs de type action, s'est situé à 10.356,28 points et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu, a atteint 8.416,02 points.

Quant aux indices internationaux, le FTSE CSE Morocco 15 a gagné 4,45% à 9.261,20 points et le FTSE Morocco All-Liquid a avancé de 4,79% à 8.856,50 points.

L'indice de référence Environnement, social et gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" a, de son côté, pris 4,78% à 769,75 points.

Sur le plan sectoriel, 19 des 24 compartiments représentés à la cote casablancaise ont clôturé la semaine dans le vert, signant des performances allant de 5,94% pour le secteur "Matériels, logiciels et ser-

vices informatiques" à 0,01% pour celui de l'"Électricité". En revanche, les secteurs "Sylviculture et papier" et "Ingénieries et biens d'équipement industriels" ont chuté de 4,77% et 4,20%, accusant les plus fortes baisses de la semaine.

La capitalisation boursière a avoisiné les 534,46 milliards de dirhams (MMDH) et le volume global des échanges s'est élevé à plus de 1,46 MMDH. Durant cette période, les meilleures performances ont été l'œuvre de Ciments du Maroc (+8,82%), M2M Group (+8,11%), Cosumar (+7,73%) et Attijariwafa Bank (+6,43%).

A la baisse, Delattre Levivier Maroc a reculé de 9,25% alors que Colorado, Fenic Brossette et Med Paper ont lâché respectivement 7,96%, 7,85% et 4,77%.

Sur le podium des valeurs les plus actives de la semaine figurent Attijariwafa Bank (24,97%), Total Maroc (22,30%), Itissalat Al-Maghrib (9,63%), Cosumar (5,71%) et Label'Vie (4,86%).

Bank Al Yousr accompagne ses clients pour la reprise de leur activité

Bank Al Yousr, la banque participative du groupe BCP, s'est mobilisée aux côtés de ses clients-entreprises pour favoriser la reprise de leur activité économique après la crise de Covid-19, à travers une panoplie de produits et de services dédiés.

Dans le cadre de son engagement solidaire en faveur de la relance de l'économie nationale après la crise sanitaire, la banque est aujourd'hui en mesure de couvrir l'ensemble des besoins de financement des entreprises dans le cadre des contrats agréés par le Conseil supérieur des oulémas (CSO), indique la banque dans un communiqué.

A travers son produit "Salam", Bank Al Yousr a été la première banque à lancer un financement participatif à court terme destiné à soulager les besoins en fonds de roulement

des entreprises, relève la même source, notant que celui-ci peut être assimilé à un crédit campagne, à une avance sur marchandises ou à un préfinancement de trésorerie en local ou à l'export. Dans cette même logique d'innovation, la filiale du groupe BCP est également la première à lancer les contrats "Mourabaha", qui permettent de proposer une solution de financement globale, intégrant toutes les composantes d'un programme d'investissement, y compris les services annexes.

Pour faciliter l'accès des TPME aux offres bancaires, la banque a pris les devants en signant une convention avec Sanad Tamwil, la fenêtre participative de la CCG, lui permettant d'assortir ses financements des garanties "Daman Dayn" et "Daman Moubachir", fait savoir le communiqué.

La BAD rejoint le Réseau d'obligations durables du Nasdaq

Le Nasdaq a annoncé récemment l'intégration de la Banque africaine de développement, l'un des plus grands émetteurs mondiaux d'obligations à impact social, au Réseau d'obligations durables du Nasdaq (NSBN). Le NSBN est une plateforme internationale accessible au public, conçue pour améliorer la transparence du marché des obligations durables et vertes à impact social.

Dix obligations de la banque ont été ajoutées à la plateforme, dont son emblématique emprunt obligataire social d'une valeur de 3 milliards de dollars américains, « Combattre le Covid-19 », lancé en mars 2020,

l'obligation sociale la plus élevée à l'époque sur les marchés de capitaux internationaux. « Combattre le Covid-19 » reste à ce jour la plus importante émission obligataire sociale libellée en dollars américains. Il a pour objectif de contribuer à l'atténuation de l'impact économique et social de la pandémie sur les moyens de subsistance des populations africaines et les économies du continent.

En se joignant au Réseau d'obligations durables du Nasdaq, les émetteurs socialement responsables bénéficient d'une occasion unique d'attirer l'attention sur les mesures concrètes qu'ils prennent relativement au financement de la lutte contre le changement climatique et de la croissance verte.

« Le Nasdaq se félicite de l'intégration de la Banque africaine de développement à notre plateforme d'obligations durables avec, en particulier, son obligation sociale Fight Covid-19, lancée pour atténuer l'impact de la pandémie sur les économies africaines et les moyens de subsistance de ses populations. Nous sommes fiers d'offrir une visibilité à un émetteur doté d'un mandat social aussi puissant, et dont le monde a plus que jamais besoin, notamment en ces temps difficiles », a déclaré Ann-Charlotte Eliasson, vice-présidente, responsable de la liste des obli-



gations de l'UE et de la dette durable.

Depuis le lancement du Réseau d'obligations durables du Nasdaq en décembre dernier, plus de 40 émetteurs de 13 pays ont ajouté plus de 4000 obligations à la plateforme, dont la Nordic Investment Bank, HSBC et Fannie Mae.

« La plateforme d'obligations durables du Nasdaq est une vitrine à travers laquelle nous mettons en avant le combat que nous menons contre la pauvreté et pour le progrès du continent africain. Notre emprunt obligataire social « Combattre le Covid-19 » est dédié à la protection

des vies humaines et des moyens de subsistance », a déclaré Hassatou N'Sele, trésorier de la Banque africaine de développement.

La banque a mis en place son propre cadre d'obligations sociales en 2017 et au 31 décembre 2019, elle avait levé l'équivalent de 5,5 milliards de dollars à travers cinq transactions en soutien à 89 projets à impact social dans 28 pays d'Afrique. En 2018, la banque a été reconnue « deuxième institution la plus impressionnante pour les émissions d'obligations sociales et de durabilité » lors de la cérémonie de remise des prix du

Global Capital pour les activités ISR (investissements socialement responsables) et l'obligation sociale sur 3 ans d'une valeur d'un milliard de couronnes norvégiennes émise par la banque en 2019 a reçu le prix de « l'obligation sociale de l'année » décerné par Environmental Finance.

Le Nasdaq est une entreprise technologique mondiale au service des marchés des capitaux et d'autres industries. L'offre diversifiée de données, d'analyses, de logiciels et de prestation de services permet à ses clients d'optimiser et de concrétiser leurs objectifs en toute confiance.



Une entreprise technologique mondiale au service des marchés des capitaux et d'autres industries

Atlantic Free Zone de Kénitra a atteint des pourcentages importants en matière de retour au travail

La plateforme industrielle intégrée, Atlantic Free Zone, a atteint des pourcentages importants en matière de reprise d'activités, a souligné, récemment à Kénitra, le ministre du Travail et de l'Insertion professionnelle, Mohamed Amekraz.

Lors d'une visite à une société de fabrication de câbles automobiles au sein de l'Atlantic Free Zone, dans le cadre d'une série de visites effectuées par le ministère à plusieurs unités industrielles et de production, après la reprise par les employés de leur travail, M. Amekraz a souligné, dans une déclaration à la MAP, que les employés travaillant dans la zone industrielle de Kénitra assurent leurs tâches dans le respect total des normes sanitaires et sécuritaires imposées pour faire

face au Covid-19.

"Il s'agit d'une condition primordiale, non seulement pour la protection du personnel, mais également pour la pérennité et la continuité des activités de toute entreprise et également pour la contribution à la relance de l'économie nationale", a-t-il relevé.

Pour sa part, le directeur ingénierie et maintenance au sein de SEWS MFZ, Hicham Fakhouri Amer, a indiqué à la MAP que devant la propagation de la pandémie du coronavirus, la société a mis en place un ensemble de mesures visant à protéger ses employés des risques de contamination.

"Nous avons procédé à la désinfection des minibus destinés à transporter le personnel avant et après chaque départ, à la prise

de température de chaque employé, au changement journalier des bavettes dans toutes les entrées de l'usine et au respect de la distanciation (1 mètre ou plus)", a-t-il dit, ajoutant qu'une équipe a été mise en place pour davantage d'appui et de soutien, vu que l'entreprise compte plus de 3.000 employés.

Il a, en outre, fait observer que l'entreprise veille à réduire le nombre de personnel dans les salles de réunion et à assurer des réunions à distance pour éviter tout contact.

Par la même occasion, le ministre a procédé à l'inauguration d'une nouvelle antenne de l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) au sein de la zone industrielle de Kénitra, en présence du directeur régional de l'ANAPEC de

Rabat-Salé-Kénitra, Mohamed Ayoub Hassoun.

L'objectif de cette structure est de contribuer avec les employeurs à la formation et la qualification de la main-d'œuvre qui va intégrer le marché du travail au sein de la zone industrielle de Kénitra, qui se veut un marché promoteur, a indiqué M. Amekraz.

"Il existe aujourd'hui une grande volonté de la part de certaines entreprises dans l'Atlantic Free Zone de Kénitra de recruter de nouvelles ressources humaines qualifiées", a-t-il dit, ajoutant que l'ANAPEC joue un grand rôle dans leur qualification et formation.

Une édition particulière de la Fête de la musique, à distance ou au balcon



Concerts mobiles, scène flottante et beaucoup de numérique: de Grenoble à Nantes, la Fête de la musique dimanche en France s'organise pour être "corona-compatible" avec des artistes allant à la rencontre du public plutôt que l'inverse pour respecter les règles sanitaires. L'édition de cette année est marquée par le coronavirus mais aussi par un anniversaire funeste: la mort il y a un an de Steve Maia Caniço à Nantes lors d'une opération policière controversée à la fin d'une soirée électro.

Jack Lang, créateur de la Fête de la musique, a dédié l'édition 2020 à l'animateur périscolaire de 24 ans dont le corps a été retrouvé dans la Loire, alors que l'actualité est marquée par une mobilisation contre les violences policières. "La mort de cet amoureux de la musique (...) endeuille à jamais la Fête de la musique. Steve est dans mon cœur", a notamment écrit l'ancien ministre de la Culture.

A Nantes, toujours marquée par le drame, des playlists sont proposées par des artistes de la ville sur une page web de la mairie et les habitants appelés à se produire en soirée depuis chez eux. Les Nantais sont appelés à participer à une marche blanche en hommage à Steve Maia Caniço dans l'après-midi, avant un rassemblement festif qui a été interdit par la préfecture.

Le monde du spectacle vivant a été durement touché par la pandémie et s'estime être le "grand perdant" de la crise. Partout en France, les rassemblements, et donc les concerts de plus de 10 personnes sur la voie publique, sont encore interdits et les artistes doivent faire preuve d'imagination.

Jean-Michel Jarre a donné le ton en annonçant qu'il allait jouer en direct dimanche "en avatar, comme dans Matrix", dans un univers virtuel où il pourra être rejoint "par les avatars des spectateurs en immersion totale, une première mondiale. A Paris, un public

familial s'est déjà rassemblé dans l'après-midi pour un karaoké géant devant l'Institut du monde arabe, avec une distance bien marquée entre de grandes tables et désinfection des micros entre chaque chanson. Aux quatre coins de la France, c'est surtout l'idée des concerts mobiles qui séduit. A La Rochelle (Charente-Maritime), la municipalité proposait d'amener sets de hip-hop, fanfares et concerts en calèches dans différents lieux pour éviter les attroupements. Les Francofolies, annulées comme l'écrasante majorité des grands festivals d'été, a mis en ligne une programmation musicale. A Bordeaux, la maison d'opéra renoue également avec le public qui a pu assister à une classe de ballet et deux concerts. Salles de concert, bars et restaurants ne doivent pas "dépasser les 105 dB(A)", soit le niveau "que l'on perçoit dans une discothèque", selon la municipalité, qui bannit amplis sur les terrasses et tireuses à bière en extérieur.

Plus au sud, à Pau (Pyrénées-Atlantiques), cinq camions ont sillonné la ville pour un marathon musical dans les rues et sur internet. L'idée est également à l'honneur dans l'Est: désignée "ville créative Unesco musique", Metz qui a également vu des DJs sillonner ses rues sur des chars pour faire danser les habitants dans leurs appartements. A Strasbourg, une "scène flottante" avec DJs et groupes locaux est installée sur un bateau qui a navigué sur la rivière l'Ill, pour mettre de l'ambiance sur les quais.

A Lyon, la Fête de la musique est surtout rythmée par des interdictions, l'interdiction de jouer frappant même les musiciens amateurs. Michael Jones, chanteur britannique, guitariste et acolyte de Jean-Jacques Goldman, a joué devant une cinquantaine de personnes. Un joli "cadeau d'anniversaire" pour Valérie Decrolier-Laurent, venue spécialement de l'Isère pour y assister.

Un été sans danser



"La nuit doit revoir le jour": en France, Les patrons de discothèques qui ne sont pas autorisés à rouvrir leurs établissements avant septembre, à cause de la pandémie de Covid-19, ont menacé samedi d'attaquer cette décision au Conseil d'Etat. Matignon a annoncé dans la nuit de vendredi à samedi une accélération du déconfinement avec la réouverture lundi des cinémas, centres de vacances, casinos ou

salles de jeux et, à partir du 11 juillet, celle des stades avec un nombre maximal de 5.000 spectateurs, mais maintenant fermées jusqu'à septembre au moins les foires, expositions, salons, discothèques et croisières maritimes internationales.

"Le gouvernement signe l'arrêt de mort des discothèques", a estimé samedi l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH), une des organisations patronales

des 1.500 discothèques françaises. "On devait nous annoncer une date de réouverture pour l'été avec des protocoles de sécurité et nous n'avons rien eu, c'est incompréhensible, ce n'est pas plus dangereux d'aller danser que d'aller au cinéma, de prendre l'avion ou le train", a déclaré à l'AFP Laurent Lutse, président à l'UMIH de la branche cafés, brasseries et établissements de nuit. Selon lui, des "fêtes sauvages" et des soirées privées "où l'alcool coule à flot" se "multiplient" via la location de propriétés transformées en "lieux culturels éphémères", sans aucun encadrement lié au Covid ni à la consommation de drogue ou d'alcool, alors que les discothèques qui disposent de "professionnels formés" pour gérer les débordements sur la voie publique sont "à l'agonie". Il s'agit d'une concurrence déloyale", a ajouté M. Lutse. "Si la décision du Premier ministre était entérinée par un décret d'application, l'UMIH pourrait attaquer le décret dès sa parution devant le Conseil d'Etat", précise l'organisation patronale dans un communiqué.

Le Syndicat national des discothèques et lieux de loisirs (SNDLL) s'est lui aussi "insurgé contre le maintien de la fermeture des discothèques". "Une telle mesure ignore les garanties apportées par la profession et les conditions réelles du fonctionnement de ces établissements sanitairesment

plus sains que les débordements en tous genres qui ont actuellement lieu sur le plan festif !", a regretté cette autre fédération professionnelle du secteur. Le SNDLL s'est lui aussi dit "préparé à attaquer devant le conseil d'Etat le texte qui entérine la nouvelle situation", tout en demandant "des mesures financières urgentes pour aider le seul secteur commercial ainsi mis au banc de l'économie marchande".

Le maintien de la fermeture des discothèques pendant l'été a été décidé au cours d'un Conseil de défense et de sécurité nationale vendredi. Le ministre de la Santé Olivier Véran a noté que les indicateurs de suivi de l'épidémie "restent globalement bien orientés" mais estimé que "la vigilance reste toutefois forte". Les discothèques emploient 43.000 salariés en France et environ 100.000 en incluant les employés de sociétés extérieures assurant la sécurité notamment. Elles réalisent un chiffre d'affaires estimé à un milliard d'euros.

Le 10 mai, la municipalité de Séoul avait ordonné la fermeture des bars et discothèques de la capitale sud-coréenne en raison de l'apparition d'un nouveau foyer de contamination au Covid-19. Plusieurs cas de contamination avaient notamment été reliés à un homme ayant fréquenté plusieurs clubs et bars d'un quartier branché de Séoul.

L'acteur américain Danny Masterson inculpé pour viol



L'acteur américain Danny Masterson, connu pour son rôle dans la série "That '70s Show", a été inculpé du viol de trois femmes dans sa résidence d'Hollywood au début des années 2000, a annoncé mercredi le procureur du comté de Los Angeles. L'acteur de 44 ans, qui joue également dans la série "The Ranch", est accusé d'avoir violé les trois femmes, toutes âgées d'une vingtaine d'années à l'époque, à des occasions distinctes entre 2001 et 2003. Danny Masterson, qui a nié par le passé des accusations d'agression sexuelle, s'expose à 45 années de réclusion s'il est reconnu coupable de l'ensemble des chefs retenus contre lui. Le bureau du procureur du comté de Los Angeles a fait savoir qu'il avait

abandonné deux autres accusations d'agression sexuelle contre l'acteur en raison du manque de preuves et parce que les faits étaient prescrits. Danny Masterson s'est fait connaître à la fin des années 1990 pour son rôle dans la série "That '70s Show" aux côtés de Mila Kunis et Ashton Kutcher. Il est également apparu plus récemment aux côtés de ce dernier dans la série de Netflix "The Ranch", mais en a été débarqué en 2017 après que la police de Los Angeles a confirmé enquêter sur des accusations d'agression sexuelle à son encontre. Il avait avancé à l'époque que ces accusations émanaient d'un producteur opposé à l'Église de scientologie, à laquelle il appartient. Quatre femmes ont porté plainte l'an dernier contre l'acteur et l'Église de

scientologie pour avoir selon elles été harcelées et intimidées à la suite d'une déposition auprès de la police de Los Angeles. Danny Masterson avait alors déclaré que ces accusations étaient "au-delà" du ridicule.

"M. Masterson et sa femme sont évidemment sous le choc le plus total" de voir ressurgir ainsi "soudainement" des "accusations vieilles de près de 20 ans", a écrit son avocat. Mais ils "sont confiants dans le fait que la vérité finira par émerger", a-t-il ajouté. "Les gens qui connaissent M. Masterson connaissent son caractère et savent que ces accusations sont fausses".

L'acteur devra se présenter en septembre devant un tribunal pour la lecture de l'acte d'accusation.

Bouillon *de culture*

Moha La Squale

Le rappeur Moha La Squale, interpellé vendredi dans le XVIII^e arrondissement de Paris pour refus d'obtempérer aggravé, outrage sur personne dépositaire de l'autorité publique et rébellion, sera jugé le 9 juillet et a été placé sous contrôle judiciaire, a indiqué samedi une source judiciaire à l'AFP. Le rappeur parisien, âgé de 25 ans, a été interpellé vendredi à la suite d'un contrôle routier de routine après que les policiers se sont aperçus qu'il faisait l'objet d'un mandat de recherche pour refus d'obtempérer aggravé, selon une source policière. Moha La Squale a d'abord réussi à prendre la fuite à pied avant d'être rattrapé et "difficilement menotté" par trois policiers, selon cette même source, une interpellation visible sur plusieurs vidéos qui ont circulé sur les réseaux sociaux. Sa garde à vue a été levée samedi en fin de matinée. Il a été présenté à un juge qui lui a remis une convocation devant le tribunal correctionnel le 9 juillet. Moha La Squale a ensuite été remis en liberté sous contrôle judiciaire par un juge des libertés et de la détention (JLD). Le 9 juillet, selon la source judiciaire, il sera jugé pour les trois infractions déjà évoquées mais aussi pour "conduite qui compromet la sécurité des usagers de la route ou trouble la tranquillité publique", une infraction créée en 2018 pour lutter contre les "rodéos".



Un nouveau roman du prix Nobel Kazuo Ishiguro en 2021



Le premier roman du romancier britannique Kazuo Ishiguro depuis son prix Nobel de littérature en 2017 sortira en 2021, a-t-on appris vendredi auprès de Gallimard. Intitulé "Klara and the sun" le livre sera publié en anglais en mars 2021 avant de sortir en français en septembre dans une traduction d'Anne Rabinovitch.

Le nouveau livre de l'auteur des "Vestiges du jour" racontera l'histoire de Klara, une intelligence artificielle de compagnie terriblement humaine, dont l'existence sera bouleversée par sa rencontre avec un enfant.

Selon son éditeur britannique Faber, le nouveau roman d'Ishiguro est "stupéfiant". "Comme toujours, l'écriture d'Ishiguro parvient à être à la fois passionnante et surprenante, tout en restant cohérente avec l'ensemble de

son oeuvre", a estimé l'éditeur.

Couronné par le prix Nobel de littérature en 2017, Kazuo Ishiguro, 66 ans, n'a rien publié depuis 2015. En lui remettant son prix, l'Académie suédoise estimait que Kazuo Ishiguro "a révélé, dans des romans d'une grande force émotionnelle, l'abîme sous l'illusion que nous avons de notre relation au monde".

Le romancier britannique d'origine japonaise est l'auteur de sept romans : "Lumière pâle sur les collines", "Un artiste du monde flottant" (Whitbread Award 1986), "Les vestiges du jour" (Booker Prize 1989), "L'inconsolé", "Quand nous étions orphelins", "Après de moi toujours" et "Le géant enfoui". Il est également l'auteur d'un recueil de nouvelles, "Nocturnes". Ses livres sont traduits en plus de cinquante langues.

La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable
de représenter une espèce
d'emprisonnement par une
autre que de représenter n'importe quelle
chose qui existe réellement par quelque chose
qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

Quelques heures après, Rieux et Tarrou retrouvèrent le malade, à demi dressé dans son lit, et Rieux fut effrayé de lire sur son visage les progrès du mal qui le brûlait. Mais il semblait plus lucide et, tout de suite, d'une voix étrangement creuse, il les pria de lui apporter le manuscrit qu'il avait mis dans un tiroir. Tarrou lui donna les feuilles qu'il serra contre lui, sans les regarder, pour les tendre ensuite au docteur, l'invitant du geste à les lire. C'était un court manuscrit d'une cinquantaine de pages. Le docteur le feuilleta et comprit que toutes ces feuilles ne portaient que la même phrase indéfiniment recopiée, remaniée, enrichie ou appauvrie. Sans arrêt, le mois de mai, l'amazone et les allées du Bois se confrontaient et se disposaient de façons diverses. L'ouvrage comportait aussi des explications, parfois démesurément longues, et des variantes. Mais à la fin de la dernière page, une main appliquée avait seulement écrit, d'une encre fraîche : « Ma bien chère Jeanne, c'est aujourd'hui Noël... » Au-dessus, soigneusement calligraphiée, figurait la dernière version de la phrase. « Lisez », disait Grand. Et Rieux lut.

« Par une belle matinée de mai, une svelte amazone, montée sur une somptueuse jument alezane, parcourait, au milieu des fleurs, les allées du Bois... »

— Est-ce cela ? dit le vieux d'une voix de fièvre.

Rieux ne leva pas les yeux sur lui.

— Ah ! dit l'autre en s'agitant, je sais bien. Belle, belle ce n'est pas le mot juste.

Rieux lui prit la main sur la couverture.

— Laissez, docteur. Je n'aurai pas le temps...

Sa poitrine se soulevait avec peine et il cria tout d'un coup :

— Brûlez-le !

Le docteur hésita, mais Grand répéta son ordre avec un accent si terrible et une telle souffrance dans la voix, que Rieux jeta les feuilles dans le feu presque éteint. La pièce s'illumina rapidement et une chaleur brève la réchauffa. Quand le docteur revint vers le malade, celui-ci avait le dos tourné et sa face touchait presque au mur. Tarrou regardait par la fenêtre, comme étranger à la scène. Après avoir injecté le sérum, Rieux dit à son ami que Grand ne passerait pas la nuit, et Tarrou se proposa pour rester. Le docteur accepta.

Toute la nuit, l'idée que Grand allait mourir le poursuivait. Mais le lendemain matin, Rieux trouva Grand assis sur son lit, parlant avec Tarrou. La fièvre avait disparu. Il ne restait que les signes d'un épuisement général.

— Ah ! docteur, disait l'employé, j'ai eu tort. Mais je recommencerais. Je me souviens de tout, vous verrez.

— Attendez, dit Rieux à Tarrou.

Mais à midi, rien n'était changé. Le soir, Grand pouvait être considéré



comme sauvé. Rieux ne comprenait rien à cette résurrection.

À peu près à la même époque pourtant, on amena à Rieux une malade dont il jugea l'état désespéré et qu'il fit isoler dès son arrivée à l'hôpital. La jeune fille était en plein délire et présentait tous les symptômes de la peste pulmonaire. Mais, le lendemain matin, la fièvre avait baissé. Le docteur crut reconnaître encore, comme dans le cas de Grand, la rémission matinale que l'expérience l'habitua à considérer comme un mauvais signe. À midi, cependant, la fièvre n'était pas remontée. Le soir, elle augmenta de quelques dixièmes seulement et, le lendemain matin, elle avait disparu. La jeune fille, quoique faible, respirait librement dans son lit. Rieux dit à Tarrou qu'elle était sauvée contre toutes les règles. Mais dans la semaine, quatre cas semblables se présentèrent dans le service du docteur.

À la fin de la même semaine, le vieil asthmatique accueillit le docteur et Tarrou avec tous les signes d'une grande agitation.

— Ça y est, disait-il, ils sortent encore.

— Qui ?

— Eh bien ! les rats !

Depuis le mois d'avril, aucun rat mort n'avait été découvert.

— Est-ce que ça va recommencer ? dit Tarrou à Rieux.

Le vieux se frottait les mains.

— Il faut les voir courir ! C'est un

plaisir.

Il avait vu deux rats vivants entrer chez lui, par la porte de la rue. Des voisins lui avaient rapporté que, chez eux aussi, les bêtes avaient fait leur réapparition. Dans certaines charpentes, on entendait de nouveau le remue-ménage oublié depuis des mois. Rieux attendit la publication des statistiques générales qui avaient lieu au début de chaque semaine. Elles révélèrent un recul de la maladie.

V

Quoique cette brusque retraite de la maladie fût inespérée, nos concitoyens ne se hâtèrent pas de se réjouir. Les mois qui venaient de passer, tout en augmentant leur désir de libération, leur avaient appris la prudence et les avaient habitués à compter de moins en moins sur une fin prochaine de l'épidémie. Cependant, ce fait nouveau était sur toutes les bouches, et, au fond des cœurs, s'agitait un grand espoir inavoué. Tout le reste passait au second plan. Les nouvelles victimes de la peste pesaient bien peu auprès de ce fait exorbitant : les statistiques avaient baissé. Un des signes que l'être de la santé, sans être ouvertement espérée, était cependant attendue en secret, c'est que nos concitoyens parlèrent volontiers dès ce moment, quoique avec les airs de l'indifférence, de la façon dont la vie se réorganiserait après la peste.

Tout le monde était d'accord pour

penser que les commodités de la vie passée ne se retrouveraient pas d'un coup et qu'il était plus facile de détruire que de reconstruire. On estimait simplement que le ravitaillement lui-même pourrait être un peu amélioré, et que, de cette façon, on serait débarrassé du souci le plus pressant. Mais, en fait, sous ces remarques anodines, un espoir insensé se débrida du même coup et à tel point que nos concitoyens en prenaient parfois conscience et affirmaient alors, avec précipitation, qu'en tout état de cause, la délivrance n'était pas pour le lendemain.

Et, en effet, la peste ne s'arrêta pas le lendemain, mais, en apparence, elle s'affaiblissait plus vite qu'on n'eût pu raisonnablement l'espérer. Pendant les premiers jours de janvier, le froid s'installa avec une persistance inusitée et sembla cristalliser au-dessus de la ville. Et pourtant, jamais le ciel n'avait été si bleu. Pendant des jours entiers, sa splendeur immuable et glacée inonda notre ville d'une lumière ininterrompue. Dans cet air purifié, la peste, en trois semaines et par des chutes successives, parut s'épuiser dans les cadavres de moins en moins nombreux qu'elle alignait. Elle perdit, en un court espace de temps, la presque totalité des forces qu'elle avait mis des mois à accumuler. À la voir manquer des proies toutes désignées, comme Grand ou la jeune fille de Rieux, s'exacerber dans certains quartiers durant deux ou trois jours alors qu'elle disparaissait totalement de certains autres, multiplier les victimes le lundi et, le mercredi, les laisser échapper presque toutes, à la voir ainsi s'essouffler ou se précipiter, on eût dit qu'elle se désorganisait par énerverment et lassitude, qu'elle perdait, en même temps que son empire sur elle-même, l'efficacité mathématique et souveraine qui avait été sa force. Le sérum de Castel connaissait, tout d'un coup, des séries de réussites qui lui avaient été refusées jusque-là. Chacune des mesures prises par les médecins et qui, auparavant, ne donnaient aucun résultat, paraissait soudain porter à coup sûr. Il semblait que la peste à son tour fût traquée et que sa faiblesse soudaine fit la force des armées émoussées qu'on lui avait, jusqu'alors, opposées. De temps en temps seulement, la maladie se raidissait et, dans une sorte d'aveugle sursaut, emportait trois ou quatre malades dont on espérait la guérison. Ils étaient les malchanceux de la peste, ceux qu'elle tuait en plein espoir. Ce fut le cas du juge Othon qu'on dut évacuer du camp de quarantaine, et Tarrou dit de lui en effet qu'il n'avait pas eu de chance, sans qu'on pût savoir cependant s'il pensait à la mort ou à la vie du juge.

Mais dans l'ensemble, l'infection reculait sur toute la ligne et les communiqués de la préfecture, qui avaient d'abord fait naître une timide et secrète espérance, finirent par confirmer, dans l'esprit du public, la conviction que la victoire était acquise et que la maladie abandonnait ses positions. À la vérité, il était difficile de décider qu'il s'agissait d'une victoire. On était obligé seulement de constater que la maladie semblait partir comme elle était venue. La stratégie qu'on lui opposait n'avait pas changé, inefficace hier et, aujourd'hui, apparemment heureuse. On avait seulement l'impression que la maladie s'était épuisée elle-même ou peut-être qu'elle se retirait après avoir atteint tous ses objectifs. En quelque sorte, son rôle était fini.

(A suivre)



La Fédé, les clubs et les Ligues s'y mettent

Le ministre et le Parlement aussi

Entre adeptes et opposants, les chances d'une reprise du championnat penchent plutôt vers ces derniers

Le comité directeur de la Fédération Royale marocaine de football tiendra, aujourd'hui à partir de 15 heures via la technique de visioconférence, une réunion avec les clubs relevant de la Ligue nationale de football 1 et 2, ainsi que les Ligues régionales, les Ligues nationales de football amateur, de foot féminin et de foot varié.

Après des semaines de silence radio, telle a été l'information laconique rapportée par le site officiel de l'instance fédérale, invitant l'ensemble des parties prenantes à une réunion où il serait question de voir s'il y a possibilité ou non de la reprise des championnats des différentes catégories.

L'appel à cette réunion vient juste après le communiqué conjoint des ministères de l'Intérieur, de la Santé et de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique faisant part du passage à la deuxième étape du plan d'allègement du confinement sanitaire, et ce à partir du 24 juin 2020 à minuit.

Il faut dire que parmi l'ensemble des mesures d'assouplissement, il y a lieu de remarquer qu'aucune disposition prise ne permet

de déduire que l'on s'acheminerait vers un retour à la compétition. Le communiqué était clair, indiquant que ce qui est toléré pour le moment est « la reprise des activités sportives pratiquées individuellement en plein air comme la marche et le vélo ».

Place donc à l'expectative durant ces 24 heures pour voir sur quoi débouchera cette réunion fédérale et ce que dira aujourd'hui devant le Parlement le ministre de la Culture, du Sport et de la Jeunesse, Othmane El Firdaouss. Pour certains, l'heure reste aux quelques scénarii possibles d'une reprise d'exercice tant souhaitée même si tout laisse croire que cette éventualité est à éloigner.

A noter que le non retour à la compétition devrait, sans aucun doute, affecter notamment les clubs marocains en lice en Coupes africaines. Le WAC et le Raja en Ligue des champions et le Hassania d'Agadir et la Renaissance de Berkane en Coupe de la Confédération qui seront tenus de préparer leurs matches de demi-finales prévus en septembre prochain sans le moindre match dans les jambes de leurs joueurs respectifs. A moins de se dire que les protagonistes du dernier carré des C1



et C2 continentales sont à loger dans la même enseigne, du fait que le HUSA affrontera la RSB, alors que le WAC jouera Al Ahly et le Raja croisera le fer avec le Zamalek, sachant que les deux équipes égyptiennes ne disputent pas elles aussi le championnat local suspendu à cause de la pandémie de nouveau coronavirus.

Pour rappel, la Botola Pro 1 s'était arrêtée alors que ses acteurs s'apprêtaient à aborder son ultime tiers, sans omettre les matches en retard et surtout un certain DHJ-Raja dont le sort n'a pas encore été décidé six mois après la date de sa programmation. Au classement, c'est le Wydad qui mène le bal avec 36 unités au compteur, au moment où les deux relégués sont l'Itihad de Tanger (15 pts) et le Raja de Béni Mellal (8 pts).

En Botola Pro 2 et après 22 journées disputées, la pole position est partagée entre le Maghreb de Fès et le Chabab de Mohammédia (39 pts), alors que sont menacées par la descente chez les amateurs les formations de l'Union de Sidi Kacem (20 pts) et du Chabab Rif d'Al Hoceima (18 pts).

Mohamed Bourarab

Divers

Webinaire

Le Comité national olympique marocain (CNOM) a organisé récemment un webinaire autour de la nutrition des sportifs.

Encadré par Salah Eddine Haddou, spécialiste en nutrition, le webinaire a abordé la programmation des heures de repas selon le programme d'entraînement et le respect du repos digestif entre les repas et les entraînements. Il a également porté sur les méthodes pour maintenir une bonne hygiène et pour assurer un niveau d'énergie suffisant à même de répondre aux besoins d'entraînement et de compétition.

Kung fu

La Fédération Royale marocaine de Wushu a récemment organisé le championnat national de Kung-fu à distance sous le thème "Restez chez vous, protégez votre pays".

L'Association "Chabab Essalam" de Témara a remporté le titre de ce championnat, devançant l'Association "Dragon volant" de Témara, tandis que l'Association "Alam Riyada" de Salé a terminé troisième.

Un communiqué de la Fédération a indiqué que l'organisation de ce tournoi, qui a connu la participation de 27 associations de tout le Royaume, vise à atténuer les répercussions psychologiques de la pandémie de coronavirus sur les sportifs durant le confinement.

Muay Thai

La Fédération internationale de Muay Thai s'est félicitée du succès de la session de formation à distance organisée récemment par la Fédération Royale marocaine de kick-boxing, muay-thai, savate et sports assimilés au profit des entraîneurs, des entraîneurs adjoints et des arbitres.

La Fédération internationale a indiqué que l'instance fédérale marocaine a atteint un nombre de participations record pour ce genre de formation, organisé par plusieurs fédérations dans le monde.

Karaté

La Fédération Royale marocaine de karaté et disciplines associées (FRMK) organise, le 28 juin, le championnat national de "kata" à distance dans plusieurs catégories.

Organisé sous la tutelle du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, cet événement sportif débutera par le championnat des associations/clubs qualifiant au championnat régional (un participant pour chaque catégorie et sexe), indique un communiqué de la FRMK, précisant que le championnat régional permettra aux participants de se qualifier au championnat national (huit participants pour chaque catégorie et sexe).

Hamilton manifeste à Londres contre le racisme



Le champion du monde de Formule Un, Lewis Hamilton, a pris part dimanche aux manifestations contre le racisme à Londres, décrivant cette expérience comme "vraiment pleine d'émotion". Le Britannique, âgé de 35 ans, est le seul

pilote noir de F1. Il a rejoint les manifestants à Londres qui se mobilisent régulièrement depuis la mort de George Floyd aux Etats-Unis le mois dernier.

"Je suis allé à Hyde Park aujourd'hui (dimanche) pour la manifestation pacifique et j'étais tellement fier de voir par moi-même tant de monde de toutes races et origines soutenir ce mouvement", a commenté Hamilton sur Instagram.

"J'étais fier d'être là pour reconnaître et soutenir le mouvement Black Lives Matter (les vies noires comptent) et mon héritage noir", a-t-il ajouté.

Le sextuple champion du monde avait plus tôt annoncé dans une interview avec le Sunday Times son intention de lancer une commission sur la diversité destinée à attirer plus de Noirs vers les métiers du sport automobile, notamment en étudiant la science,

les technologies et les mathématiques.

Lancée en liaison avec l'Académie royale britannique d'ingénierie, la Commission Hamilton veut faire du sport automobile une communauté "aussi diverse que le monde complexe et multiculturel dans lequel nous vivons", explique le pilote de Mercedes dans le journal.

"Le temps des platitudes et des faux-semblants est terminé. J'espère que la Commission Hamilton permettra des changements réels, tangibles et mesurables", ajoute le champion du monde en titre.

"Quand je regarderai en arrière, dans vingt ans, je veux voir un sport qui, après avoir donné de telles opportunités à un timide petit Noir de Stevenage, issu de la classe ouvrière, est devenu aussi divers que le monde complexe et multiculturel dans lequel nous vivons", conclut Hamilton.

Le Real retrouve la pole position de la Liga



Leader, mais sans capitaine: le Real Madrid est repassé premier de la Liga devant son rival FC Barcelone en l'emportant 2-1 chez la Real Sociedad dimanche en clôture de la 30e journée de championnat, mais a sans doute perdu son capitaine Sergio Ramos, blessé.

Le défenseur central international espagnol et capitaine de la "Maison blanche" a été l'homme qui a débloqué la situation pour le Real dimanche soir en transformant le penalty provoqué par Vinicius (50e), mais a ensuite sonné l'alerte en demandant son remplacement cinq minutes plus tard, un quart d'heure avant le deuxième but de Karim Benzema (70e), celui de la victoire pour le Real avant la réduction du score de Mikel Merino (83e).

Le Real Madrid pourra-t-il retrouver Ramos (34 ans, 170 sélections avec l'équipe d'Espagne), devenu le défenseur central qui a marqué le plus de buts en Liga avec 68 réalisations, avant la fin du championnat prévue pour le 19 juillet ?

Tous les fans du Real retiennent leur souffle. Le capitaine, qui a fêté son but en se grattant la longue barbe qu'il a laissé pousser pendant le confinement, est parti s'installer dans les gradins

cinq minutes plus tard, le genou gauche recouvert par une poche de glace après un mauvais contact avec l'attaquant suédois Alexander Isak.

"Là, il a vraiment mal, mais il me semble que c'est seulement le coup. C'est la bonne nouvelle. Mais on verra bien", a confié Zinedine Zidane en conférence de presse d'après-match, dimanche.

Cette soirée, qui devait être une grande fête pour la reprise de la première place de la Liga, perdue début mars juste avant l'arrivée de la pandémie de nouveau coronavirus, a donc pris un goût amer pour le Real, dans l'attente du diagnostic médical concernant la blessure de Ramos.

Les Merengues ont toutefois bien profité du faux-pas du Barça à Séville vendredi soir (0-0), en reprenant les rênes de la Liga à huit matches de la fin du championnat, grâce notamment à un Vinicius intenable sur son couloir gauche.

"Vu nos deux derniers matches, je pense que ça va être très difficile de gagner cette Liga, je ne vois pas où le Real Madrid va perdre des points. Ce nul nous met dans une position où gagner le titre ne dépendra plus de nous", avait prévu le défenseur du Barça, Gérard Piqué,

vendredi sur Movistar+, après le nul des Catalans en Andalousie.

"Je préfère parler de foot, du match", a sèchement balayé Zidane, interrogé sur ces propos dimanche soir.

Karim Benzema, qui enchaîne les beaux buts depuis la reprise de la saison, a encore permis au Real de glaner les trois points avec son 17e but de la saison en Liga, à la suite d'un contrôle de l'épaulé litigieux (70e), dix minutes avant la réduction du score de Mikel Merino (83e).

Les Basques, à la lutte pour une place qualificative pour la Ligue des champions et qui pratiquaient le jeu le plus séduisant de toute la Liga avant la pandémie, ont donné du fil à retordre au grand Real et à Zinedine Zidane, avec notamment ce but d'Adnan Januzaj (68e) refusé par le VAR pour une position de hors-jeu litigieuse.

Les coéquipiers du prodige norvégien Martin Odegaard (23 ans), cédé au club de Saint-Sébastien par le Real, ont plus de difficultés depuis la reprise de la saison, mais ont encore prouvé dimanche soir qu'ils avaient leur place parmi les meilleures équipes de Liga.

Malgré la blessure de Ramos, la bonne nou-

velle de la soirée pour les Madrilènes a été le grand retour du Colombien James Rodríguez sur les terrains, un match après celui de Marco Asensio, blessé de longue date lui aussi.

Victime d'une entorse du ligament interne du genou gauche en novembre, James (28 ans, 7 matches, 1 but, 1 passe décisive cette saison en championnat d'Espagne) n'avait plus joué en Liga depuis 8 mois. Son dernier match remonte à la défaite 1-0 à Majorque le 19 octobre 2019.

Il avait disputé ses dernières minutes sous le maillot merengue contre cette même Real Sociedad, quand les Madrilènes s'étaient fait éliminer par les Basques (4-3) en quarts de finale de la coupe du roi, le 6 février. Il avait débuté la partie mais avait été remplacé à la pause.

Plutôt transparent dimanche soir, James n'a pas empêché ses coéquipiers de fêter cette conquête de la première place, avant le sprint final de Liga.

Les Basques, en revanche, s'éloignent des places qualificatives de la Ligue des champions: ils pointent désormais à cinq points de l'Atlético Madrid et du Séville FC, les deux équipes classées troisième et quatrième derrière le duo de géants Real et Barça.

Premier League : Liverpool flâne en chemin vers le titre

Liverpool a été tenu en échec (0-0) pour son retour à la compétition, dimanche, pour la 30e journée de Premier League, ce qui retarde encore un peu plus son sacre.

Après la victoire de Manchester City contre Arsenal (3-0) mercredi, Liverpool ne pouvait être champion, même en battant Everton. Ce nul dans le derby de la Mersey signifie qu'il ne sera pas non plus lundi, même si d'aventure Burnley gagnait à City.

Face à des Toffees remarquablement organisés par Carlo Ancelotti, les Reds, privés de Mohamed Salah en attaque, n'ont que très rarement provoqué de vrai déséquilibre.

On sentait pourtant Liverpool motivé, à l'image d'un Sadio Mané qui a oublié de mettre genou à terre au début du match et qui est parti comme une flèche dans le dos de la défense adverse au coup de sifflet de l'arbitre qui marquait le début de l'hommage au mouvement "Black Lives Matter".

Mais les 3 tirs cadrés seulement sur 10 tentatives montrent la solidité d'Everton dans ce match.

"Nous n'avons pas eu assez d'occasions (...) Everton a bien défendu et nous n'avons

pas été assez malins pour utiliser les espaces. C'est normal quand on se remet à jouer", a relativisé Jürgen Klopp, l'entraîneur de Liverpool.

Les Reds se sont même fait un peu peur en toute fin de match, Allison démontrant toute sa classe en repoussant une talonnade de Calvert-Lewin et une tentative de Richarlison dans les dix dernières minutes, après n'avoir rien eu à faire jusque là.

Si City devait battre Burnley lundi et Chelsea à la journée suivante, le titre pourrait se jouer lors du Manchester City-Liverpool du 2 juillet.

Une perspective qui fait saliver tous les amateurs de foot. Sauf les fans de Liverpool.

Chelsea a fait une excellente opération dans la course à la Ligue des champions en gagnant 2-1 chez Aston Villa à la lutte pour le maintien.

Profitant du nul entre Tottenham et Manchester United (1-1) vendredi, les Blues, quatrième et qualifiés virtuels pour la C1, ont 5 points d'avance sur les Red Devils. Les Villans restent 19e à une longueur du maintien.

Rapidement dominateurs, les hommes de

Frank Lampard ont eu du mal à créer réellement le danger, manquant de vitesse dans les transmissions après 3 mois d'inactivité.

Is se sont même fait surprendre un peu avant la pause. Sur un centre, le défenseur Kortney Hause a marqué en deux temps au milieu d'une défense amorphe (1-0, 43e).

Les Blues ont ajouté un peu de rythme en seconde période et ont inversé le score en deux minutes.

C'est d'abord Christian Pulisic, rentré 5 minutes plus tôt, qui a égalisé sur un centre fuyant de Cesar Azpilicueta (1-1) à l'heure de jeu.

Et Olivier Giroud, une nouvelle fois titulaire après une bonne série de matches avant la trêve forcée, a donné une victoire importante aux siens.

L'attaquant a reçu la balle dos au but dans la surface, mais il a réussi à se retourner et sa frappe légèrement déviée, a pris à contre-pied Oerjan Nyland (1-2, 62e).

Malgré l'incertitude sur son projet de reprise par un fonds saoudien, Newcastle a remporté une victoire importante pour son maintien (3-0) contre Sheffield United.

En marquant trois buts à la deuxième

meilleure défense du championnat, Newcastle (13e, 38 pts) compte 11 longueurs d'avance sur la zone rouge à huit journées de la fin.

Pour Sheffield United, septième avec 44 points, c'est un contretemps dans la course à l'Europe, même s'il reste à deux points de Manchester United, cinquième et dernier européen virtuel.

Le match a basculé à la 50e minute avec l'expulsion de John Egan pour une faute en position de dernier défenseur.

Déjà dernier buteur des Magpies avant le confinement, lors d'un succès à Southampton (0-1) le 7 mars, le Français Allan Saint-Maximin a été très bon et a ouvert le score de près, cinq minutes plus tard (55e).

Un but célébré genou à terre en hommage au mouvement contre le racisme et les violences policières, déjà mis à l'honneur par les deux équipes qui s'étaient inclinées juste avant le coup d'envoi du match.

Matt Ritchie, d'une belle frappe de 23 mètres (2-0, 69e), et le Brésilien Joelinton (3-0, 78e), pour son premier but à Saint-James Park, malheureusement vide, ont donné de l'ampleur à ce succès.

Mots flechés

Par Abou Salma

JEU & LOISIRS

LIVRE DE POCHE	CHOUÏA	LETTRES D'OSLO	NUÉE	JUGE	AVIVE	CANAPÉ	LIEU DE DÉLICES	CREVASSE
DÉFROQUÉ			RÈGLE PLATE		PIED DE VIGNE			
NUIT					POÈME LYRIQUE			
			RAYER					
AFFÛTA	GAZ RARE	DIAPHRAGME	PARTIE DU CORPS		QUARTIER DE TANIS			
DISPENSÉE						VOYELLES DE BAS	SYMBOLE EN HAUT:	ENCHANTE
DÉMONSTRATIF		COLÈRE	PAMPHLET	PARTIE DE L'INTESTIN	DEUXIÈME VERTÈBRE DU COLI			
RASSEMBLER				GRÈLE		PREMIÈRE DAME TRÈS COURT		
ÉTHIQUE					EN ABRÉGÉ LETTRES DE SANG	QUELCONQUE OISEAU ÉCHASSIER		ÂGES
PIGE	INDISPENSABLE							
	RÉCUSA	ROMAINS	POSSESSIF PRONOM		NOTA BENE NON-DIT		NOTE	
VACCINÉ					CACHER			
SAVANT MUSULMAN				REJETÉS PAR PRESSION				

Solution mots flechés d'hier

TRAIT DE LUMIÈRE	L	BOUT À BOUT	RADIUM	C	COMPLOTS	MOUTON	D	CUBE NOTE	R	FIXER LITHIUM	DÉFÉRENCE
A DE L'AVENIR	A	U	R	A	GORGE SERRÉE	D	E	F	I	L	E
CONSTANT VENU AU MONDE	S	T	A	B	L	E	P	O	I	N	T
NE	N	E	A	NÉON	NE	N	E	E	I	N	A
CONCRET CONFÈRE	R	E	E	L	DON	O	C	T	R	O	I
I	BÉTA CAPABLE	O	I	E	NUAGE CONTRIBUTION	N	U	E	E	N	I
F	FAN	S	A	C	LETTRES DE SIAMOIS	L	P	R	O	N	M
GRUPIÉ	P	E	C	P	I	S	S	T	I	S	E
BERNAI	T	R	O	M	P	A	I	A	V	S	
V	VERY	Y	O	T	A	N	E	E			
BEAUCOUP D'ANGLAIS	B	E	A	T	ARGENT	T	U	N	E	S	I
EN PREMIER	M	U	E	T	LESSIVÉE	R	U	I	N	E	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojd MAROC

2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2									■	
3						■				
4				■				■		
5			■							
6				■						
7							■			■
8										
9		■		■				■		
10					■					

HORIZONTALEMENT

- 1- Oculisme
- 2- Hardiesse
- 3- Le soleil le fit tomber - Bout de pièce
- 4- Refus - Humour - Gai participe
- 5- Cuivre - S'engager
- 6- Désert - Dévote
- 7- Cordes vivantes - En les
- 8- De terre glaise
- 9- Fait des profs - Dêvétu
- 10- Enormément - Essaie

VERTICALEMENT

- 1- Radieux
- 2- Sauver
- 3- Etat arabe - Obtient
- 4- Suit bis - Nickel
- 5- Mal de peau
- 6- Eclaté - Choissent
- 7- Etat d'Europe - Plus neuf
- 8- Déshydraté - Cachées
- 9- Mettent en nattes
- 10- Araignée - Trime

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	I	G	N	I	T	A	I	R	E
2	O	N	■	O	S	E	R	■	O	R
3	M	E	U	T	E	■	E	S	T	E
4	I	G	N	O	R	A	N	C	E	■
5	N	A	■	I	■	M	E	R	■	D
6	A	L	A	R	M	E	■	I	S	E
7	T	A	R	E	E	■	N	P	E	■
8	I	B	M	■	T	R	O	T	T	E
9	O	L	E	C	R	A	N	E	■	P
10	N	E	T	T	E	S	■	S	O	I

Grilles de sudoku

Facile

	6		2	1			9	7
8		1		7				
9	7		8			5		
			9			4		
6		5	7	4	3	2		1
		3			8			
		8			4		7	3
				5		1		8
1	4			8	7		5	

Moyen

4	1							9
		2	6	4		3		
	3		9					
			7	4	8	1		
6			2					7
	7	4	3	5				
					3		4	
		9		5	6	2		
2						9		1

Difficile

5		1	9			4	8
				1			
7			4	2		1	
		4				3	
	5		3			6	
	2				1		
1		2		8			9
			2				
8	7			9	6		4

Expert

6			8	2			
			3			6	4
		3	2				8
	3	5					
	4	9				5	7
				9		2	
1				3	8		
9	7		2				
		4	5				6

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	4	9	6	3	5	7	8	2
3	2	5	7	8	1	4	9	6
8	7	6	2	4	9	5	1	3
5	8	1	4	9	3	2	6	7
4	9	2	8	6	7	1	3	5
7	6	3	5	1	2	8	4	9
2	3	8	1	5	6	9	7	4
6	1	7	9	2	4	3	5	8
9	5	4	3	7	8	6	2	1

Moyen

6	5	3	9	7	2	8	4	1
9	4	2	8	6	1	3	7	5
7	8	1	3	4	5	2	9	6
5	9	6	7	1	3	4	8	2
1	3	4	2	8	9	5	6	7
8	2	7	4	5	6	1	3	9
3	1	5	6	9	8	7	2	4
4	6	8	1	2	7	9	5	3
2	7	9	5	3	4	6	1	8

Difficile

3	4	2	8	1	9	5	7	6
9	6	7	4	2	5	3	1	8
5	8	1	7	6	3	4	9	2
7	9	8	2	3	6	1	5	4
1	3	6	5	8	4	9	2	7
4	2	5	9	7	1	8	6	3
6	5	3	1	4	7	2	8	9
8	7	9	3	5	2	6	4	1
2	1	4	6	9	8	7	3	5

Expert

1	6	8	7	3	5	9	2	4
4	9	2	1	8	6	3	7	5
3	7	5	2	4	9	6	8	1
9	8	3	4	6	1	7	5	2
7	1	4	3	5	2	8	9	6
5	2	6	8	9	7	4	1	3
2	4	9	5	7	3	1	6	8
8	5	7	6	1	4	2	3	9
6	3	1	9	2	8	5	4	7

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION RÉGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 09/ANP/DRPJ/JL/2020
SEANCE NON PUBLIQUE

Le 16-07-2020 à 11h :00 il sera procédé, dans les bureaux de la Direction régionale des ports d'El Jadida/ Direction du port de JORF LASFAR à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

La fourniture des consommables informatiques et bureautiques pour les ports de la Direction Régionale des ports d'El Jadida

Le dossier Appel d'offre ouvert peut être retiré à La direction Régionale des ports d'El jadida Direction du port de JORF LASFAR.
Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de (TTC) :
94 740,00 DHs (Quatre Vingt Quatorze Mille Sept Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **1 400,00 DHs** (Mille Quatre Cent Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans la Direction régionale des ports d'El jadida Direction du port de JORF LASFAR ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer, par voie électronique sur le site web www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n°20-14 en date du 04/09/2014 ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 08 et 10 du règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 – 06 20 69 51 82 – 06 20 69 53 11 – Fax : 05 23 34 54 31.

N° 4690/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°65/2020/BR

Le **16/07/2020** à partir de 10 heure, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :Électrification des foyers non électrifiés des communes Beni Drar, Ahi Angad, Beni Khaled, Ain Sfa, Labsara, Sidi Moussa Lemhaya, Isly, Mestferki, Sidi Boulouar, relevant de la Préfecture Oujda Angad.
-Branchement 2° catégorie aérienne à 22KV du PT Type CLIENT alimentant le projet du camping TINISSANE commune AIN SFA (Préfecture Oujda ANGAD)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire :**400.000, 00.dhs (quatre cent mille dirhams)**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
20.995.848,71 dhs (vingt million neuf cent quatre-vingt-quinze mille huit cent quarante-huit dhs 71 cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard son altesse Royale Prince Héritier Moulay Hassan Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- ✓ Soit envoyer par voie électronique, via le portail des marchés public.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

-Une copie légalisée certifiée conforme à l'original de l'attestation de l'agrément MT-BT 0 de l'ONEE be.

Dossier Technique comprenant :

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
J	J5 et J6	I

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 4691/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILIMANE

AVIS DE CORRECTION
D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 9/2020

La Direction provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau DE Benslimane avise que l'objet de l'appel d'offres n°9/2020 du 14/07/2020 à 10 h est corrigé comme suit :

Il s'agit du **Plan d'action 2020-Fourniture et pose des glissières de sécurité et des garde-corps sur le réseau routier relevant de la DPETLE de Benslimane.**

au lieu du **Plan d'action 2019-Fourniture et pose des glissières de sécurité et des garde-corps sur le réseau routier relevant de la DPETLE de Benslimane.**

Le reste est inchangé

N° 4692/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
d'appel d'offres ouvert
N° 02/2020/FDR

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que des modifications sont portées sur le dossier d'appel d'offres n° 02/2020/FDR relatif aux : **Travaux de construction d'une école au centre d'Aguelmous à la commune Aguelmous - Province de Khénifra**, publié dans les journaux :

- Libération n° 9038 du 11/06/2020
- Itihad Lichtiraki n° 12564 du 12/06/2020

Lesdites modifications concernent :

- la date d'ouverture des plis qui est reportée au 09/07/2020 à 10 heures au lieu du 06/07/2020 à 15 heures

- Pour le dossier technique il doit comprendre la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	qualification
A (Construction)	4	A1 : Travaux de fouilles à l'air libre et A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment

- le CPS et le bordereau des prix

Le reste inchangé.

Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N° 4693/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
d'appel d'offres ouvert
N° 05/2020/BG

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que des modifications sont portées sur le dossier d'appel d'offres n° 05/2020/BG relatif aux : **Achat de matériel informatique destiné au Pachalik de la ville de Khénifra - Province de Khénifra**, publié dans les journaux :

- Libération n° 9025 du 27/05/2020
- Itihad Lichtiraki n° 12551 du 28/05/2020

Lesdites modifications concernent :

- la date d'ouverture des plis qui est reportée au 07/07/2020 à 10 heures au lieu du 23/06/2020 à 10 heures

- les échantillons pour les articles 1 et 2 et les prospectus, notices et catalogues pour l'article 3 du bordereau des prix sont exigés par le dossier d'appel d'offres et doivent être déposés au service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra avant le 06/07/2020 à 10 heures au lieu du 22/06/2020 à 10 heures

- le bordereau des prix

Le reste inchangé.

Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N° 4694/PA

Constitution de la société
NAJIB MARYMO
FACILITE SARL AU
Aux termes d'un acte
sous seing privé, il a été
établi les statuts d'une so-
ciété à responsabilité limi-
tée d'associé unique aux
caractéristiques sui-
vantes:
Dénomination : NAJIB
MARYMO FACILITE
SARL AU
Objet : - Transfert d'ar-
gent facilité ;
- Services divers ;
- Négoces.
Durée : 99 ans
Siège social : N°6 PAS-
SAFE BAKRIM PLA-
TEAU V.N- SAFI
Le capital social est fixé à
la somme de 100.000,00
dirhams, il est divisé en
1.000 parts de 100,00 dhs
chacune attribués comme
suit : M. NAJIB RACHID:
1.000 Parts
La gérance et signature :
M. NAJIB RACHID
Année sociale : du 01 jan-
vier au 31 décembre de
chaque année.
Le N° du registre du com-
merce : 10295 du
12/03/2020

N° 4696/PA

STE FMHD
SOCIETE

A RESPONSABILITE
LIMITEE A ASSOCIE
UNIQUE (SARL AU)
CAPITAL SOCIAL
:100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL:
GROUPE
ATTAKADDOUM
GH2-17 2EME ETAGE
SIDI BERNOUSSI
CASABLANCA
AVIS DE
CONSTITUTION
DE SOCIETE

Aux termes d'un acte SSP.
En date du 11/05/2020, il
a été établi les statuts
d'une société dans les ca-
ractéristiques suivantes :
Dénomination :
STEFMHD
Forme juridique : Société à
responsabilité limitée à as-
socié unique (SARL AU)
Capital sociale :
100.000,00 dhs divisé en
100 parts sociales de 100
dhs chacune
réparties comme suit :
Mr. BORAS HAMID1000
parts
Siège sociale : GROUPE
ATTAKADDOUM GH2-
17 2EME ETAGE SIDI
BERNOUSSI CASA-
BLANCA
OBJET: l'objet de la so-
ciété : TRANSPORTEUR
DE MARCHANDISES
Durée : 99 ans.
Gérance : la société est
gérée par MrBORAS HA-
MID pour une durée illi-
mitée.
- Le dépôt légal est effec-
tué auprès du secrétariat
greffier du tribunal de
commerce de Casablanca
en date du 17/06/2020
S/N° 00736054, immatri-
culée au registre de com-
merce de Casablanca
S/N° 461911.

N° 4697/PA

Royaume du Maroc
Ministère de L'Intérieur
Wilaya de la Région Casablanca-Settat
Province de Berrechid
Pachalik sidi Rahal Chatai
C Sidi Rahal Chatai
Service dépense et marchée

Programme Prévisionnel

Maitre d'ouvrage : Commune Territoriale de Sidi Rahal Chatai

Année budgétaire : 2020

Cordonnés du service concerné : 0662189084

Lieu d'exécution ou livraison : Commune Sidi Rahal Chatai

Le programme prévisionnel que la Commune Sidi Rahal Chatai envisage de réaliser pour la l'année budgétaire 2020 est la suivant :

FOURNITURES:

N°	Type de Fournitures (1)	Objet des Fournitures (2)	Lieu de livraison	Mode de Passation	Période Prévue Pour le lancement	Marchés Réservés à la petite et moyenne entreprise (3)
Mode de Passation : Appel d'offre ouvert						
01	Produits alimentaires	Dons et secours en faveur des indigents « Achat produits alimentaires a usage humain »	Commune Sidi Rahal Chatai	Marché Négocie Dans le cadre Covid-19	Mois de Mai/2020	
02	Produits alimentaires	Achat Produit Alimentaire a Usage Humains	Commune Sidi Rahal Chatai	Marché Négocie Dans le cadre Covid-19	Mois de Mai/2020	
03	Matériels	Achat matériels d'entretien d'éclairages publics	Magazine Communal Commune Sidi Rahal Chatai	Appel d'offre ouvert sur offre de prix	Mois de juillet/2020	
04	Matériels et Mobiliers	Achat matériels et Mobilier de bureaux	Magazine Communal Commune Sidi Rahal Chatai	Appel d'offre ouvert sur offre de prix	Mois de juillet/2020	

SERVICES:

N°	Type de Services (1)	Objet des services (2)	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période Prévue Pour le lancement	Marchés Réservés à la petite et moyenne entreprise (3)
Mode de Passation : Appel d'offre ouvert						
01	Etude et Assistance	Etude technique et contrôle des travaux	CU Sidi Rahal Chatai	Appel d'offre ouvert sur offre de prix	Aout /2020	

TRAVAUX+FOURNITURE +SERVICE

Mode de passation : Par Bon de Commande						
N°	Produit	Achat Produit	BMH Commune Sidi Rahal Chatai	BON DE COMMANDE Covid-19	Mois de	
01	Produit	Achat Produit désinfectants	BMH Commune Sidi Rahal Chatai	BON DE COMMANDE Covid-19	Mois de Avril/2020	
02	Matériels technique	Achet Petit Matériels pour BMH	BMH Commune Sidi Rahal Chatai	BON DE COMMANDE Covid-19	Mois de Avril/2020	
03	Habillement	Achat habillement pour les agents y ayant droits	BMH Commune Sidi Rahal Chatai	BON DE COMMANDE Covid-19	Mois de Avril/2020	
04	Produit	Achat des insecticides et pesticides	BMH Commune Sidi Rahal Chatai	BON DE COMMANDE Covid-19	Mois de Mai/2020	
05	Fourniture de bureau	Achat de fourniture de bureau ; produit d'impression ; papeterie et imprimés	Magazine Communal Commune Sidi Rahal Chatai	BON DE COMMANDE	Mois de Juillet/2020	
06	Matériels technique	Achat pour Matériels Technique et Informatique	Magazine Communal Commune Sidi Rahal Chatai	BON DE COMMANDE	Mois de Juillet/2020	
07	Fourniture	Achat de petit matériel fongible de décoration et de pavoisement	Magazine Communal Commune Sidi Rahal Chatai	BON DE COMMANDE	Mois de Juillet/2020	
08	Fourniture	Achat Produit Pharmaceutique	BMH Commune Sidi Rahal	BON DE COMMANDE	Mois de Aout/2020	
09	Fourniture	Achat d'objet d'art ou cadeau remis en prix	Commune Sidi Rahal Chatai	BON DE COMMANDE	Mois de Aout/2020	
10	Produit	Achat produit d'entretien ménager	Magazine Communal Commune Sidi Rahal Chatai	BON DE COMMANDE	Mois de Aout/2020	
11	Fourniture	Achat Fourniture Scolaire	Commune Sidi Rahal Chatai	BON DE COMMANDE	Mois de Septembre/2020	
12	Fourniture	Achat Fourniture Scolaire	Commune Sidi Rahal Chatai	BON DE COMMANDE	Mois de Septembre/2020	
BON DE COMMANDE SERVICE						
01	Service	Etude technique et établissement des dossiers techniques des lots de terrains	Commune Sidi Rahal Chatai	BON DE COMMANDE	Mois de Aout/2020	
02	Service	Etablissement du système d'adressage au niveau de la commune Sidi Rahal Chatai	Commune Sidi Rahal Chatai	BON DE COMMANDE	Mois de Aout/2020	

N° 4695/PA

"PHARMACIE ALHIKMA LAHBOUS" SARL / AU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 31/12/2019, il a été institué une SARL/AU présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale : «PHARMACIE ALHIKMA LAHBOUS »
- Forme : SARL/AU
- Objet : Pharmacie.
- Siège social : Oujda Route Bouknadel Lot EL Hila N 10.
- Durée : 99 ans
- Capital social : 100.000,00 Dirhams.
- La gérance : Monsieur BITARI Abdelhamid.
- Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- Bénéfices : L'associé unique procède à l'affectation du résultat conformément aux dispositions légales et décide de sa mise en paiement.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 18/06/2020 Sous le numéro 1155.

N° 4698/PA

«PACIFIC RIM » SARL CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 09/06/2020, il a été institué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale : «PACIFIC RIM »
- Forme : SARL
- Objet : Vente de carrelage et marbre.
- Siège social : Route Principale Oujda BERKANE.
- Durée : 99 ans
- Capital social : 100.000,00 Dirhams.
- La gérance : Monsieur YOUSSEF Radouane et Monsieur NHARI Mohammed
- Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal première instance BERKANE le 19/06/2020 Sous le numéro 213/2020.

N° 4699/PA

«LUXE FERMETURES » SARL AU CAPITAL DE SIX CENT MILLE DIRHAMS SIÈGE SOCIAL : ROUTE PRINCIPALE OUJDA - BERKANE CLOTURE DE LIQUIDATION

Au terme du PV de l'A.G.E en date du 15/06/2020, enregistré à Oujda le 16/06/2020, les associés de la société «LUXE FERMETURES»

SARL inscrite au registre de commerce sous le N° 5083, il a été décidé ce qui suit :

- La clôture de liquidation et la radiation de ladite société du registre de commerce.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal première instance BERKANE le 19/06/2020 Sous le numéro 212/2020.

N° 4700/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE DRIOUCH CERCLE DE RIF CAIDAT DE TEMSAMANE COMMUNE TERRITORIALE DE TEMSAMANE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2020 /C.T.T

Le 21 JUILLET 2020 à 10 H, il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune Territoriale de Tamsamane - Province de Driouch, à l'Ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les travaux d'aménagement d'une source a douar iyaouten.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille HUIT CENT Dirhams (1.800,00 DHS)
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: cent dix huit mille six cent quatre vingt Dirhams (118 680,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la Commune ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Président de la C.T. de Tamsamane krouna centre, code postal 62402, Tamsamane - Province de Driouch.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 04 du règlement de consultation. Pour les entreprises non installées au Maroc, elles

doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 4701/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE DRIOUCH CERCLE DE RIF CAIDAT DE TEMSAMANE COMMUNE TERRITORIALE DE TEMSAMANE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2020 /C.T.T

Le 21 JUILLET 2020 à 11 H, il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune Territoriale de Tamsamane - Province de Driouch, à l'Ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les travaux de Raccordement du réseau d'assainissement du douar Beni Bouyaakoub-. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille CINQ cent Dirhams (1500,00 Dhs)
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de:QUATRE VINGT DIX HUIT MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT SEIZE Dirhams (98 796,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la Commune ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Président de la C.T. de Tamsamane krouna centre, code postal 62402, Tamsamane - Province de Driouch.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 04 du règlement de consultation.

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 4702/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE DRIOUCH CERCLE DE RIF CAIDAT DE TEMSAMANE COMMUNE TERRITORIALE DE TEMSAMANE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2020 /C.T.T

Le 21 JUILLET 2020 à 12 H, il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune Territoriale de Tamsamane - Province de Driouch, à l'Ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les travaux de.Construction d'un mur en gabion au niveau du oued Amekrane pour protéger la voie du douar beni melikhchen.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DEUX MILLE SEPT CENT Dirhams (2700,00 DHS)

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: cent soixante dix huit mille deux cent Dirhams (178 200,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la Commune ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Président de la C.T. de Tamsamane krouna centre, code postal 62402, Tamsamane - Province de Driouch.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 04 du règlement de consultation.

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 4703/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE DRIOUCH CERCLE DE RIF CAIDAT

DE TEMSAMANE COMMUNE TERRITORIALE DE TEMSAMANE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2020 /C.T.T

Le 21 JUILLET 2020 à 10 H, il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune Territoriale de Tamsamane - Province de Driouch, à l'Ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : les travaux de Construction d'un pont a douar imasnoughen au niveau de la commune de TEMSAMANE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : SEPT Mille Dirhams (7.000,00 DHS)

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: quatre cent soixante sept Mille neuf cent quarante Dirhams (467 940,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la Commune ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Président de la C.T. de Tamsamane krouna centre, code postal 62402, Tamsamane - Province de Driouch.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 04 du règlement de consultation.

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 4704/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 64/DR2/2020 Séance publique La Direction Régionale du

Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne le Renforcement du système de Ait Daoud et douars avoisinants à partir du système MESKALA. Province d'Essaouira. Lot 3 : Equipement.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1.878.630,00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 180.000,00DH.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech. Tél: 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marchéspublics.gov.ma/>

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE - Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 23 Juillet 2020 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à l'adresse sus-indiquée.

Toute demande d'éclaircissement doit être formulée uniquement à travers le portail marocain des marchés publics

N° 4705/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD

Gestion des stations de pompage et de reprise d'Eau Potable au niveau des Centres Bni Abdallah ET BniHadifa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N°70DR9/CE/AMN/5/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : Gestion des stations de pompage et de reprise d'Eau Potable au niveau des Centres Bni Abdallah ET BniHadifa.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article 1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise

L'estimation du coût des prestations s'élève à 263 520,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le mercredi

22/07/2020 à 10h à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 4707/PC

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°05/INDH/CA/2020

Le 23 juillet 2020 à 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX RELATIFS AU PROJET D'EXTENSION DES ESPACES DE LA PLATE-FORME PROVINCIALE DE PROMOTION DE L'AUTO ENTREPRENARIAT A LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marches-publics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de deux millions neuf cent cinquante mille dirhams 00 cts (2 950 000,00 dh). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 13 juillet 2020 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 4708/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°01/BG/CA/2020

Le 23 juillet 2020 à 10H30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ENTREPOT POUR MATERIEL DE PAVOISEMENT AU SIEGE DE LA PROVINCE D'OURZAZATE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marches-publics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Huit Cent Trente Trois Mille Trois Cent Trente Trois Dirhams Et 33 Cts (833.333,33 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 13 juillet 2020 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 4709/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KENITRA COMMUNE DE KENITRA



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/2020

Relatif à l'aménagement de la place administrative ainsi qu'un parking sous-sol

Dans le cadre des efforts déployés pour remédier aux problèmes de stationnement au centre-ville de Kenitra, la commune de Kenitra a décidé d'aménager la place administrative avec un parking sous-sol.

L'objectif de la commune est de concevoir la place publique, de créer des places de parking et de fluidifier la circulation automobile en diminuant le nombre de voitures stationnant en surface. Ces voitures sont attirées par les nombreux et différents services qu'offre cette zone, ce qui crée un encombrement urbain et un blocage automobile empêchant les citoyens d'exercer facilement leurs activités dans cette zone.

La commune de Kenitra lance un appel à manifestation d'intérêt pour le financement-exécution et gestion du projet par des candidats qui proposeront un projet apte à remédier à ce problème.

Les soumissionnaires seront invités via le dossier d'appel à projet à démontrer la pertinence de leurs idées et leur capacité à mener à bien leurs conceptions en proposant un projet capable de :

- 1) D'améliorer le paysage urbain de la place administrative vu son emplacement stratégique, et ceci en concevant une place attirant la population de différents âges.
- 2) Concevoir un parking sous-sol apte à résoudre le problème de stationnement dans la zone.

Procédure :

La sélection des candidats se fera en deux étapes :

- 1) Le présent AMI permet de présélectionner les candidats attestant de leur capacité à mener à bien le projet du point de vue organisationnel, technique et financier ;
- 2) Les entreprises présélectionnées recevront à ce moment-là le CPS et le règlement de consultation relatifs au présent projet.

Critères de sélection des candidats :

Les critères de sélection pour l'appel à manifestation d'intérêt reposent sur les critères suivants :

a) Profil de la société

-Structure juridique du candidat ;

-La structure organisationnelle du candidat et sa capacité à répondre aux besoins du projet ;

-Capacité d'assurer un service pérenne tout au long du contrat.

b) Critères financiers

Le candidat doit avoir un bilan financier solide démontré par les états financiers audités des trois derniers exercices.

-Dossier de candidature

Les entreprises intéressées par le présent AMI sont invitées à fournir un dossier comprenant les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à M. le président de la commune de Kenitra mentionnant les domaines de spécialisation et justifiant de leur aptitude à répondre à l'appel à manifestation d'intérêt.
- Une note de présentation de la société détaillant l'expérience du candidat.
- Une note indiquant les moyens humains et financiers.
- Les trois derniers bilans financiers du candidat.

Procédure de choix du partenaire

Le choix du partenaire avec lequel la commune va signer la convention de partenariat pour réaliser et financer le projet sera basé sur :


- 1) La proposition de financement la plus favorable pour la commune.
- 2) La durée de l'exécution du projet.
- 3) Les moyens humains et techniques
- 4) Le volet architectural : fonctionnalité du projet- l'articulation des différentes composantes du projet-la qualité architecturale du projet.

-Date et méthode de dépôt

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier normal ou déposés dans le secrétariat du président au siège de la commune de Kenitra au plus tard le 1 septembre 2020 à 11h.

Le Président de la Commune de Kenitra

N° 4706/PA


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 de la Formation Professionnelle
 et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 AREF FES-MEKNES
 DIRECTION PROVINCIALE A FES

AVIS RECTIFICATIF

LE DIRECTEUR PROVINCIALE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF FES MEKES A FES INFORME LE PUBLIC QUE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT DU LUNDI 20/07/2020 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES SUIVANTS : 63/2020. 64/2020. 65/2020. 66/2020. 67/2020. 68/2020. 69/2020.SERA AU SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF FES MEKNES A FES (12 AVENUE EGYPTIE V.N. FES)A PARTIR DE 10 H

LE RESTE SANS CHANGEMENT

N° 4710/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE LA JUSTICE
 SOUS-DIRECTION REGIONALE
 ALHOCEIMA


Avis rectificatif
Appel d'offres N°05/sdralh/2020

En application des dispositions de l'article 19 du décret N°2-12-349 du 20 mars 2013, le sous-directeur régional auprès de la cour d'appel d'Al-Hoceima, informe le public qu'une rectification a été effectuée au niveau de l'appel d'offres n°05/sdralh/2020 relatif au : L'ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU, PAPETERIE ET PRODUITS D'IMPRESSION POUR LA CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE D'AL HOCEIMA. (Lot Unique), prévu le 09 Juillet 2020 à 10h, cette rectification a porté sur :

- **Numéro d'appel d'offre ouvert cité dans l'avis en Arabe 05/sdralh/2020 au lieu de 05/sdralh/2019.**

N° 4711/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE NOUACEUR
 PACHALIK OULED SALAH
 COMMUNE OULED SALAH
 DIRECTION DES SERVICES
 SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX

LE 16/07/2020 A 11 HEURES IL SERA PROCÉDE EN SEANCE PUBLIQUE DANS LE BUREAU DE MR LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNE OULED SALAH A L'OUVERTURE DE PLIS RELATIFS A L' APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX POUR LE MARCHÉ SUIVANT :

N° A.O	OBJET	Estimation du coût des prestations	Cautionnement provisoire(DHS)
06/2020	Aménagement, création et équipement de trois espaces de jeux aux douars laamamra, krouta et ouled azzouz sis commune ouled saleha province de nouaceur	(575 340,00 DHS TTC) CINQ CENT SOIXANT QUINZE MILLE TROIS CENT QUARANT Dirhams	(15 000,00 dhs) quinze Milles Dirhams

LE DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT PEUT ETRE RETIRE DU BUREAU DES MARCHES A LA COMMUNE OULED SALAH.

IL PEUT EGALEMENT ETRE TELECHARGE A PARTIR DU PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT www.marchespublics.gov.ma.

LE CONTENU AINSI QUE LE DEPÔT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ETRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DECRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHES PUBLICS.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- SOIT ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION AU BUREAU PRECITE.
- SOIT ENVOYER PAR VOIE ELECTRONIQUE A PARTIR DU PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT www.marchespublics.gov.ma.
- SOIT DEPOSER CONTRE RECEPISSE LEURS PLIS DANS LE BUREAU DES MARCHES.
- SOIT LES REMETTRE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES AU DEBUT DE LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 DU REGLEMENT DE CONSULTATION.

N° 4714/PA

المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية
 والتكوين المهني
 ولإعداد المادري والاحتاد المدرسي
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
 جهة درعة تافيلالت

AVIS DE CONSULTATIONS ARCHITECTURALES

Le Jeudi 16 juillet 2020 à partir de 10h00 Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis des architectes relatifs aux consultations architecturales pour :

Consultation architecturale N°	Objets	Date d'ouverture des plis	Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser En DHS	Visites des lieux
01/CA-2020/AREF-DT	Études architecturales et suivi des travaux d'aménagement de l'internat et logements existants du centre des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) à la CT Errachidia	16/07/2020 À 10h00	5.000.000, 00 Cinq millions, Dirhams Hors taxes	Il est prévu une visite des lieux sis au CPGE quartier El Massira CT Errachidia le 06/07/2020 à 10h00, cette visite des lieux est obligatoire
02/CA-2020/AREF-DT	Études architecturales et suivi des travaux d'extension du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation Draa-Tafilalet (CRMEF-DT) à la CT Errachidia.	16/07/2020 À 11h00	6 000 000.00 Six millions, Dirhams Hors taxes	Il est prévu une visite des lieux sis au CRMEF-DT Avenue Chchikh Al Islam Errachidia le 06/07/2020 à 11h00, cette visite des lieux est obligatoire
03/CA-2020/AREF-DT	Études architecturales et suivi des travaux de construction d'un dépôt au siège de l'académie régionale de l'éducation et de la formation région Draa-Tafilalet à la CT Errachidia	16/07/2020 À 12h00	4 000 000.00 Quatre millions, Dirhams Hors taxes	Il est prévu une visite des lieux sis au siège AREF-DT Bd Hassan II CT Errachidia le 06/07/2020 à 12h00, cette visite des lieux est obligatoire

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé au bureau des marchés, à l'adresse précitée
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés, à l'adresse précitée
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyés électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-14 du 04-09-2014.
- Il est prévu une visite des lieux le 06/07/2020 à partir de 10h00, cette visite des lieux est obligatoire
- Les architectes qui n'ont pas participé à la visite des lieux ne sont pas admis à participer à cette consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.

N° 4712/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE NOUACEUR
 PACHALIK OULED SALAH
 COMMUNE OULED SALAH
 DIRECTION DES SERVICES
 SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX

LE 16/07/2020 A 10 HEURES IL SERA PROCÉDE EN SEANCE PUBLIQUE DANS LE BUREAU DE MR LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNE OULED SALAH A L'OUVERTURE DE PLIS RELATIFS A L' APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX POUR LE MARCHÉ SUIVANT :

N° A.O	OBJET	Estimation minimum du coût des prestations	Estimation maximum du coût des prestations	Cautionnement provisoire(DHS)
05/2020	Aménagement des chemins vicinaux et voies urbaines et réalisation des signalisations à la commune ouled saleh province de nouaceur	(994 800 ,00DHS TTC) neuf cent quatre vingt quatorze mille huit cent Dirhams	(1 450 200 ,00DHS TTC) un million quatre cent cinquante mille deux cent Dirhams	(20 000,00 dhs) VINGT Milles Dirhams

LE DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT PEUT ETRE RETIRE DU BUREAU DES MARCHES A LA COMMUNE OULED SALAH.

IL PEUT EGALEMENT ETRE TELECHARGE A PARTIR DU PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT www.marchespublics.gov.ma.

LE CONTENU AINSI QUE LE DEPÔT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ETRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DECRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHES PUBLICS.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- SOIT ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION AU BUREAU PRECITE.
- SOIT ENVOYER PAR VOIE ELECTRONIQUE A PARTIR DU PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT www.marchespublics.gov.ma.
- SOIT DEPOSER CONTRE RECEPISSE LEURS PLIS DANS LE BUREAU DES MARCHES.
- SOIT LES REMETTRE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES AU DEBUT DE LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 8 DU REGLEMENT DE CONSULTATION.

N° 4713/PA

Sté « ISLA BLANCA »
 I) Suite aux délibérations de l'A.G.O.R.E du 15.06.2020 de la Sté « ISLA BLANCA » SARL, au capital de 1.950.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, N° 32 Avenue Hassan II V.N. Fès.
 * Le renouvellement du mandat du gérant Mr. OUDGHIRI Hassane, pour une durée illimitée.
 II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 19/06/2020 sous le n° de dépôt 1398/2020, et le RC n° 20 957.
 LE GERANT

N° 4715/PA

ETUDE DE MAITRE
 Khalil MOUTTAHID
 NOTAIRE à OUJDA
 Bd Mohammed V Imm
 Baraka 1er Etage n°6
 , Tel 05.36.70.44.66
 «RESIDENCE EVEREST»
 S.A.R.L.
 RC n°: 7179.
 Saida 12 Rue Samara.
 Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Khalil MOUTTAHID, Notaire à Oujda, le 11/03/2020, enregistré à Oujda le 30/03/2020, OR GRATIS, RE 7015, il a été établi les statuts d'une SOCIETE a RESPONSABILITE LIMITEE dont les caractéristiques suivantes:
 Dénomination: «RESIDENCE EVEREST»
 S.A.R.L.
 Objet: la société a pour objet d'effectuer, directement, tant au Maroc qu'à l'Etranger les opérations suivantes:
 Promotion Immobilière.
 Durée: 99 années.
 Apports: Les associés apportés à la société, savoir: Apports en Natures: La totalité de la propriété dit «DAR SAIDIA» consistant un terrain d'une superficie de DEUX CENT DEUX METRES CARRE (202m²) évalué à la somme de DEUX MILLIONS DIRHAMS (2.000.000,00) l'objet du titre foncier N° 18.128/O.
 Capital Sociales: Sera fixé à la sommes d'un DEUX MILLIONS DE DIRHAMS (2.000.000, 00) divisé en (20.000) parts sociales de cent (100) chacun repartiés comme suit: Mr MOHAMMED BENALI 12.000 Parts. Mr SOUHEIL BENALI 8.000 Parts. Total égal à 20.000 Parts.
 Gerance: La Société est gérée et administrée par Mr MOHAMMED BENALI et Mr SOUHEIL BENALI en leurs qualités de co-gérants associés Pour une durée indéterminée.
 Le dépôt légal est effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Oujda en date du 12/06/2020 sous numéro 202.

N° 4716/PA

NR FRIO
 GROUPE "NFG" -SARL
 29 RUE 1 HAY RAJA 2
 BOURNAZEL
 - CASABLANCA -
 CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte SSP en date du 04/03/2020, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
 Dénomination : NR FRIO GROUPE « NFG »
 Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée
 Objet: MARCHAND INSTALLATION ET REPARATION DE CLIMATISEURS
 Siège Social : 29 RUE 1 HAY RAJA 2 BOURNAZEL, CASABLANCA.
 DUREE : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.
 Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :
 • Mr OUABOUD AZIZ..... 500 Parts Sociales.
 • Mr OUABOUD NOUREDDINE... 500 Parts Sociales.
 GERANCE : * Monsieur OUABOUD AZIZ est désigné GERANT de la Société
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de CASABLANCA le 18/06/2020 Sous le N° 736221 La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous n° 462127.
 N° 4717/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'EQUIPEMENT
 DU TRANSPORT DE LA
 LOGISTIQUE ET DE
 L'EAU
 DIRECTION
 PROVINCIALE
 DE L'EQUIPEMENT DU
 TRANSPORT
 DE LA LOGISTIQUE ET
 DE L'EAU
 DE KHEMISSSET
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 N°: 33/2020/KH
 Le 16/07/2020 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Equipe- ment du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
 Etude géotechnique de reconstruction d'un ouvrage d'art sur Oued Tiflet au PK 113+000 de la RR 411 dans la Province de Khémisset.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespubli- cs.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille cinq cent Dirhams (1.500,00 Dhs)
 L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Cinquante sept mille trois cent soixante douze Dirhams (57.372,00 Dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
 N° 4719/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELT
 CONSEIL PROVINCIAL
 Avis rectificatif
 Le Président du conseil provincial de la province de Midelt porte à la connaissance du public que la date d'ouverture relative à la consultation architecturale :
 • N°: 01/BP/2020 relative aux : *Etudes Architecturales et suivi des travaux d'aménagement urbanistique et architectural de l'enceinte du giratoire de l'entrée West de la ville de Midelt (Giratoire Près du siège de la Province et l'Hôpital Provincial), Ville de Midelt.* Prévues pour le 01/07/2020 à 10H00 du matin a été reporter pour le 16/07/2020 à 10h30.
 N° 4722/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELT
 SECRETARIAT GENERAL
 D.B.M.
 Avis rectificatif
 Le gouverneur de la province de Midelt porte à la connaissance du public que la date d'ouverture relative à l'appel d'offres ouvert :
 N°: 17/INDH/2020 relatif à : *FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE CHAINE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POUR HEMODIALYSE AU CENTRE D'HEMODIALYSE A ER-RICH -PROVINCE DE MIDELT-* Prévues pour Le 29/06/2020 à 10H30 a été reporter pour le 07/07/2020 à 10h00.
 N° 4723/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELT
 CONSEIL PROVINCIAL
 Avis rectificatif
 Le gouverneur de la province de Midelt porte à la connaissance du public que la date d'ouverture relative à l'appel d'offres ouvert :
 N°: 17/INDH/2020 relatif à : *FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE CHAINE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POUR HEMODIALYSE AU CENTRE D'HEMODIALYSE A ER-RICH -PROVINCE DE MIDELT-* Prévues pour Le 29/06/2020 à 10H30 a été reporter pour le 07/07/2020 à 10h00.
 N° 4723/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELT
 CONSEIL PROVINCIAL
 Avis rectificatif
 Le gouverneur de la province de Midelt porte à la connaissance du public que la date d'ouverture relative à l'appel d'offres ouvert :
 N°: 17/INDH/2020 relatif à : *FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE CHAINE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POUR HEMODIALYSE AU CENTRE D'HEMODIALYSE A ER-RICH -PROVINCE DE MIDELT-* Prévues pour Le 29/06/2020 à 10H30 a été reporter pour le 07/07/2020 à 10h00.
 N° 4723/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELT
 CONSEIL PROVINCIAL
 Avis rectificatif
 Le gouverneur de la province de Midelt porte à la connaissance du public que la date d'ouverture relative à l'appel d'offres ouvert :
 N°: 17/INDH/2020 relatif à : *FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE CHAINE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POUR HEMODIALYSE AU CENTRE D'HEMODIALYSE A ER-RICH -PROVINCE DE MIDELT-* Prévues pour Le 29/06/2020 à 10H30 a été reporter pour le 07/07/2020 à 10h00.
 N° 4723/PA

ROYAUME DU MAROC
 AGENCE NATIONALE DES PORTS
 DIRECTION REGIONALE DE L'ATLANTIQUE SUD ET
 DIRECTION DU PORT D'AGADIR

AVIS DE REPORT
 APPEL A LA CONCURRENCE N° 03/ANP/DRAS/DDR/20

L'Agence Nationale des Ports, Direction Régionale Atlantique sud et Direction du Port d'Agadir, porte à la connaissance des concurrents que l'Appel à la concurrence N° 03/ANP/DRAS/DDR/20, relatif à "l'octroi des autorisations d'exercice de l'activité de collecte des hydrocarbures et eaux mazoutées à bord des navires au port d'Agadir", dont l'ouverture des plis est prévue pour le 30/06/2020 à 10h00, est reportée au 25/07/2020 à 10h00.
 N° 4721/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELT
 CONSEIL PROVINCIAL
 Avis rectificatif
 Le Président du conseil provincial de la province de Midelt porte à la connaissance du public que la date d'ouverture relative à la consultation architecturale :
 • N°: 01/BP/2020 relative aux : *Etudes Architecturales et suivi des travaux d'aménagement urbanistique et architectural de l'enceinte du giratoire de l'entrée West de la ville de Midelt (Giratoire Près du siège de la Province et l'Hôpital Provincial), Ville de Midelt.* Prévues pour le 01/07/2020 à 10H00 du matin a été reporter pour le 16/07/2020 à 10h30.
 N° 4722/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELT
 SECRETARIAT GENERAL
 D.B.M.
 Avis rectificatif
 Le gouverneur de la province de Midelt porte à la connaissance du public que la date d'ouverture relative à l'appel d'offres ouvert :
 N°: 17/INDH/2020 relatif à : *FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE CHAINE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POUR HEMODIALYSE AU CENTRE D'HEMODIALYSE A ER-RICH -PROVINCE DE MIDELT-* Prévues pour Le 29/06/2020 à 10H30 a été reporter pour le 07/07/2020 à 10h00.
 N° 4723/PA

Royaume du Maroc
Ministère
de l'Agriculture, de la
Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Département des Eaux
et Forêts
Direction Régionale des
Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre
la Désertification
de Rabat-Sale-Zemmour-
Zeers.
Direction Provinciale
des Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre
la Désertification
de Rabat.
Avis d'appel d'offres
ouvert n° : 46/2020
(Réservé aux petites et
moyennes entreprises,
Coopératives
et Auto-entrepreneurs)
Le 20/07/2020 à 10h il
sera procédé, dans les bu-
reaux de La Direction
Provinciale des Eaux et
Forêts et de la lutte
Contre la Désertification
de Rabat sis à Km 8,3 lo-
tissement MKHINZA
HASSANIA Route Zaer
10000 Youssoufia -
RABAT à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres de prix,
pour Travaux de regarnis
et d'entretiens des planta-
tions anciennes de Chêne
liège au niveau du Royal
Golf Dar Essalam, sur une
superficie de 10 ha rele-
vant de la DPEFLCD de
Rabat
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Bureau
d'ordre de La Direction
Provinciale des Eaux et
Forêts et de la lutte Contre
la Désertification de Rabat
sis à Km 8,3 lotissement
MKHINZA HASSANIA
Route Zaer 10000 You-
soufia - RABAT, il peut
également être téléchargé
à partir du portail des
marchés publics à partir
de l'adresse électronique
suivante : [www.marches-
publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : CINQUE MILLE DI-
RHAMS (5 000,00 dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Vingt
Mille Soixante Quatre Di-
rhams TTC (20 064,00 Dh)
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2-12-349 relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau d'Ordre de La
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la
lutte Contre la Désertifica-
tion de Rabat sis à Km 8,3
lotissement MKHINZA
HASSANIA Route Zaer
10000 Youssoufia -
RABAT
• Soit les envoyer par
courrier recommandé
avec accusé de réception
au bureau précité ;
• Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

• Soit Déposer leurs offres
par voie électronique.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de consultation.
Ce marché est réservé à la
petite et moyenne entre-
prise. Les concurrents doi-
vent produire, parmi les
pièces du dossier adminis-
tratif prévu par l'article 4
du règlement de consulta-
tion, les pièces suivantes :
- L'attestation de la CNSS
justifiant l'effectif qu'il a
employé ne dépasse pas
les deux cents (200) per-
sonnes ;
- La ou les pièces justifiant
les pouvoirs conférés à la
personne agissant au nom
du concurrent mention-
nant que la Sté est gérée
ou administrée par les
personnes physiques qui
sont les propriétaires, co-
propriétaires ou action-
naires ;
- L'attestation mention-
nant le chiffre d'affaires ou
l'attestation du bilan an-
nuel délivrée par la Direc-
tion Générale des Impôts
N° 4724/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N°
02/BG/2020
Le 16/07/2020 à 11h30 du
matin il sera procédé au
siège de la Province de
Midele à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix pour :
ÉTUDES TECHNIQUES
ET SUIVI DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION
D'UN LOGEMENT ADMINIS-
TRATIF POUR LE
PACHA A LA COLLECTI-
VITE TERRITORIALE DE
BOUMIA - PROVINCE
DE MIDELE.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des Marchés à la Division
du Budget et des Marchés
au Secrétariat Général de
la Province de Midele.
Il peut être égale-
ment téléchargé à partir
du portail des Marchés de
l'Etat [http://www.marches-
publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)
Le dossier d'appel d'offres
peut être envoyé par voie
postale aux concurrents
qui le demandent dans les
conditions prévues à l'Art.
19 du Décret n° 2-12-349
précité.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : CINQ MILLE DI-
RHAMS (5 000,00 Dhs)
L'estimation du coût des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à : (CENT TRENTE DEUX
MILLE QUATRE CENT
QUATRE VINGT DI-
RHAMS (132 480.00 dhs)
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27,29 et 31 du décret
n°2-12-349 relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la
Province de Midele.

Province de Midele.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité.
- Soit les remettre au Pré-
sident de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit procéder à la sou-
mission électronique via le
portail des marchés pu-
blics.
Copies certifiée conforme
à l'original de certificat
d'agrément dans le do-
maine: D14
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 25 du décret 2-
12-349 précité et énumé-
rées à l'article 6 du
règlement de consultation.
N° 4725/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N°
03/BG/2020
Le 16/07/2020 à 12h00 du
matin il sera procédé au
siège de la Province de
Midele à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix pour :
ÉTUDES TECHNIQUES
ET SUIVI DU PROJET DE
CONSTRUCTION DES
LOGEMENTS ADMINIS-
TRATIF DU PACHA DE
LA VILLE DE MIDELE ET
TROIS LOGEMENTS AD-
MINISTRATIFS POUR :
CHEF DE CABINET,
CHEF DE LA TROISIEME
ANNEXE ADMINISTRATIVE
ET CHEF DE LA
QUATRIEME ANNEXE
ADMINISTRATIVE A LA
COLLECTIVITE TERRI-
TORIALE DE MIDELE -
PROVINCE DE MIDELE.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des Marchés à la Division
du Budget et des Marchés
au Secrétariat Général de
la Province de Midele.
Il peut être égale-
ment téléchargé à partir
du portail des Marchés de
l'Etat [http://www.marches-
publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)
Le dossier d'appel d'offres
peut être envoyé par voie
postale aux concurrents
qui le demandent dans les
conditions prévues à l'Art.
19 du Décret n° 2-12-349
précité.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : CINQ MILLE DI-
RHAMS (5 000,00 Dhs)
L'estimation du coût des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à : (CENT TRENTE DEUX
MILLE QUATRE CENT
QUATRE VINGT DI-
RHAMS (132 480.00 dhs)
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27,29 et 31 du décret
n°2-12-349 relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la
Province de Midele.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité.
- Soit les remettre au Pré-
sident de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit procéder à la sou-
mission électronique via le
portail des marchés pu-
blics.
Copies certifiée conforme
à l'original de certificat
d'agrément dans le do-
maine: D14
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 25 du décret 2-
12-349 précité et énumé-
rées à l'article 6 du
règlement de consultation.
N° 4726/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N°
04/BG/2020
Le 16/07/2020 à 12h30 du
matin il sera procédé au
siège de la Province de
Midele à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix pour :
ÉTUDE TECHNIQUES
ET SUIVI DU PROJET DE
CONSTRUCTION DE
DEUX LOGEMENTS AD-
MINISTRATIFS DU
CHEF DE LA PREMIERE
ANNEXE ADMINISTRATIVE
ET DU CHEF DE LA
DEUXIEME ANNEXE
ADMINISTRATIVE A LA
COLLECTIVITE TERRI-
TORIALE D'ERRICH -
PROVINCE DE MIDELE.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des Marchés à la Division
du Budget et des Marchés
au Secrétariat Général de
la Province de Midele.
Il peut être égale-
ment téléchargé à partir
du portail des Marchés de
l'Etat [http://www.marches-
publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)
Le dossier d'appel d'offres
peut être envoyé par voie
postale aux concurrents
qui le demandent dans les
conditions prévues à l'Art.
19 du Décret n° 2-12-349
précité.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : CINQ MILLE DI-
RHAMS (5 000,00 Dhs)
L'estimation du coût des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à : (SOIXANTE SIX
MILLE DEUX CENT
QUARANTE DIRHAMS
(66 240.00 dhs)
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27,29 et 31 du décret
n°2-12-349 relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la
Province de Midele.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité.
- Soit les remettre au Pré-

sident de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit procéder à la sou-
mission électronique via le
portail des marchés pu-
blics.
Copies certifiée conforme
à l'original de certificat
d'agrément dans le do-
maine: D14
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 25 du décret 2-
12-349 précité et énumé-
rées à l'article 6 du
règlement de consultation.
N° 4727/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N°
05/BG/2020
Le 16/07/2020 à 13h00 du
matin il sera procédé au
siège de la Province de
Midele à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix pour :
ÉTUDES TECHNIQUES
ET SUIVI DU PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
LOGEMENT ADMINIS-
TRATIF POUR CAÏD
CAÏDAT ANEMZI- COL-
LECTIVITE TERRITO-
RIALE ANEMZI.
PROVINCE DE MIDELE.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des Marchés à la Division
du Budget et des Marchés
au Secrétariat Général de
la Province de Midele.
Il peut être égale-
ment téléchargé à partir
du portail des Marchés de
l'Etat [http://www.marches-
publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)
Le dossier d'appel d'offres
peut être envoyé par voie
postale aux concurrents
qui le demandent dans les
conditions prévues à l'Art.
19 du Décret n° 2-12-349
précité.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : CINQ MILLE DI-
RHAMS (5 000,00 Dhs)
L'estimation du coût des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à : (TRENTE CINQ
MILLE CINQ CENT
VINGT DIRHAMS (35
520.00 dhs)
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27,29 et 31 du décret
n°2-12-349 relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la
Province de Midele.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité.
- Soit les remettre au Pré-
sident de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit procéder à la sou-
mission électronique via le
portail des marchés pu-
blics.
Copies certifiée conforme

à l'original de certificat
d'agrément dans le do-
maine: D14
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 25 du décret 2-
12-349 précité et énumé-
rées à l'article 6 du
règlement de consultation.
N° 4728/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M.
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 06/BG/2020
SEANCE PUBLIQUE
Le 17/07/2020 à 10H, il
sera procédé au siège de la
Province de Midele à l'ou-
verture des plis des archi-
tectes relatifs à la
consultation architecturale
objet du contrat :
ETUDES ARCHITECTU-
RALES ET SUIVI DES
TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN
LOGEMENT ADMINIS-
TRATIF POUR LE
PACHA A LA COM-
MUNE TERRITORIALE
DE BOUMIA - PRO-
VINCE DE MIDELE
Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut
être retiré au Service des
Marchés à la Division du
Budget et des Marchés au
Secrétariat Général de la
Province de Midele. Il peut
être également téléchargé
à partir du portail des
Marchés de l'Etat
[http://www.marches-
publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)
Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut
être envoyé par voie pos-
tale aux concurrents qui le
demandent dans les
conditions prévues à l'Art.
19 du Décret n° 2-12-349
précité.
Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes,
pour l'exécution des tra-
vaux à réaliser est de
(714 000.00 Dhs HT) (SEPT
CENT QUATORZE
MILLE DHS HORS
TAXES).
Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des Articles 100,
101 & 102 du Décret n° 2-
12-349 du 8 joumada I
1434 (20 Mars 2013) relatif
aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la
Province de Midele.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité.
- Soit procéder à la sou-
mission électronique via le
portail des marchés pu-
blics.
- Soit les remettre au Pré-
sident de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'Article 9 du règle-
ment de la consultation ar-
chitecturale.
N° 4729/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M.
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 07/BG/2020
SEANCE PUBLIQUE

Le 17/07/2020 à 10H30, il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale objet du contrat : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LOGEMENT ADMINISTRATIF DU PACHA DE LA VILLE DE MIDELT ET TROIS LOGEMENTS ADMINISTRATIFS POUR : CHEF DE CABINET, CHEF DE LA TROISIEME ANNEXE ADMINISTRATIVE ET CHEF DE LA QUATRIEME ANNEXE ADMINISTRATIVE A LA COMMUNE URBAINE DE MIDELT -PROVINCE DE MIDELT

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétaire Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier de la consultation architecturale peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de (2 580 000,00 Dhs HT) (DEUX MILLIONS CINQ CENT QUATRE VINGT MILLE DHS HORS TAXES).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 100, 101 & 102 du Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

-Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 9 du ré-

glement de la consultation architecturale.
N° 4730/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M.
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 08/BG/2020
SEANCE PUBLIQUE

Le 17/07/2020 à 11H, il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale objet du contrat : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DU PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS ADMINISTRATIFS DU CHEF DE LA PREMIERE ANNEXE ADMINISTRATIVE ET DU CHEF DE LA DEUXIEME ANNEXE ADMINISTRATIVE A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE D'ER-RICH -PROVINCE DE MIDELT-

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétaire Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier de la consultation architecturale peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de (1 240 000,00 Dhs HT) (UN MILLION DEUX CENT QUARANTE MILLE DHS HORS TAXES).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 100, 101 & 102 du Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

-Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles pré-

vues par l'Article 9 du règlement de la consultation architecturale.
N° 4731/PA

«YASS PARC » SARL.
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/01/2020 il a été établi une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination sociale : « YASS PARC » SARL AU.
- Objet social : MAITRE DE MANEGES MUS A BRAS EXCEPTES JEUX ET AMUSEMENTS PUBLICS.
- Sièges social : 5 BD ABDELLAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N° 5 CASABLANCA
- Durée : 99 ans
- Capital social : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dhs:
- Associés : Mr YASSINE SOUAIKI et Mr YOUNES SOUAIKI.
- Gérances : Mr YASSINE SOUAIKI et Mr YOUNES SOUAIKI.
- Signatures. Mr YASSINE SOUAIKI et Mr YOUNES SOUAIKI.
- Années sociales : du 1er janvier au 31 décembre
- Bénéfices : 5% pour la réserve légale
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASA sous le N° 455865 le 06/02/2020.
N° 4732/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère
de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Direction Régionale de
l'Agriculture
de l'Oriental Oujda
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DES PRIX
EN SEANCE PUBLIQUE
N°12/DRAO/2020
Le 11/08/2020 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à l'Acquisition et Installation de trois unités complètes à deux phases pour

TOP COMMERCE BNL
S.A.R.L A.U
AU CAPITAL
DE 100.000,00 DH
"LIQUIDATION "

I) Aux termes du P.V de la décision ordinaire en date du 25/02/2020, l'association unique de la Société dite : « TOP COMMERCE BNL » a décidé de :

- Prononcer la liquidation de la société à compter de ce jour

- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,

- Constatation de la clôture et de la liquidation.
II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T.C de CASABLANCA le 19/06/2020 sous le N°736341.
N° 4733/PA

SE SOLUTION
SOCIETE
A RESPONSABILITE
LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
- CAPITAL SOCIAL :
100 000 DHS
SIEGE SOCIAL :
MAGASIN N°2,
LOTISSEMENT PANORAMA IMM J BLOC 7
TRANCHE 4
SIDI BERNOUSSI
CASABLANCA.

I) Aux termes d'un acte sous privé en date du 06/02/2020 l'associé unique de la société SE SOLUTION SARL AU décide ce qui suit :

- Le transfert du siège social de l'ancienne adresse : MAGASIN N°2, LOTISSEMENT PANORAMA IMM J BLOC 7 TRANCHE 4 SIDI BER-

NOUSSI CASABLANCA à la nouvelle adresse : 92 RUE HASSAN KOURIT ETAGE 1 APT 1 ANGLE BD MOULAY SLIMANE CASABLANCA.

- Modification de l'article 5 des statuts.

- Pouvoirs à donner.

II) Le dépôt légal est effectué auprès de tribunal de commerce de Casablanca en date de 18/06/2020 sous le numéro 736201.
N° 4734/PA

Royaume du Maroc
Ministère
de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Direction Régionale de
l'Agriculture
de l'Oriental Oujda
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DES PRIX
EN SEANCE PUBLIQUE
N°12/DRAO/2020

Le 11/08/2020 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à l'Acquisition et Installation de trois unités complètes à deux phases pour

l'extraction de l'huile d'olive au profit des agriculteurs des coopératives agricoles dans les provinces d'Oujda-ANGADS, FIGUIG et GUERCIF relevant de la zone d'action de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état www.marchespublics.gov.ma.

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante mille Dirhams (50 000,00 DH).

- l'estimation des coûts des prestations est de : Deux million cinq cent quarante-quatre mille dirhams (2 544 000,00 DHS) TTC,

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret

n 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 -Oujda;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.

-Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La documentation, prospectus et notices descriptives exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés ou envoyée au Siège de la DRA de l'Oriental à Oujda le 10/08/2020 avant 16 heures 30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 15 du règlement de Consultation.
N° 4735/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
SECRETARIAT GENERAL
DBM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 16/2020/PSK**

Le 28 Juillet 2020 à 11 H , Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la construction de six salles de classes aux écoles Ouled Amrane, Lamharig, Drideyine et la coopérative Laaroussia à la commune Al Haouafate, Province de sidi kacem dans le cadre de remplacement des salles en préfabriquées en dur -Province de Sidi Kacem- lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20 000,00).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d'Un Million trois cent vingt quatre mille cent soixante Dirhams 00 Centimes (1 324 560,00) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	4	A.2

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 4736/PA